

## RAPPORT DE CO-ÉLABORATION DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE FATICK EN 2035 (SÉNÉGAL)

### LES AVENIRS DU DEPARTEMENT DE FATICK ET LA PLACE DE L'AGROECOLOGIE

#### REDACTEURS :

Robin BOURGEOIS (CIRAD/ART-Dev ; ISRA/CRA), Astou DIAO CAMARA (ISRA/BAME), Jean-Michel SOURISSEAU (CIRAD/ART-Dev), Marc PIRAUX (CIRAD/TETIS ; ISRA/BAME), Dié-Yacine KA (ISRA/BAME), Chloé LESENFANS (CIRAD/ART-Dev)

#### PARTICIPANTS :

Abdoul Salam BA, Oumar BA, Khady BARRO, Ousseynou DIENG, Saliou DIOP, Fatou DIOUF, Ibrahima DIOUF, Papa Made DIOUF, Modou FALL, Abdoulaye FAYE, Cheikh FAYE, Coumba FAYE, Djidjack FAYE, Wagane FAYE, Oumy GUEYE, Papa Momar KHOULE, Gora MBAYE, Alassane NDIAYE, Mame Penda NDONG, Amy SARR, Mathias SARR, Ngor SENE, Fatou TAMBEDOU

#### EQUIPE D'ANIMATION & RECHERCHE :

Robin BOURGEOIS (CIRAD/ART-Dev ; ISRA/CRA), Astou DIAO CAMARA (ISRA/BAME), Jean-Michel SOURISSEAU (CIRAD/ART-Dev), Marc PIRAUX (CIRAD/TETIS ; ISRA/BAME), Chloé LESENFANS (CIRAD/ART-Dev), Dié-Yacine KA (ISRA/BAME), Tamsir MBAYE (ISRA/CNRF), Chérif MANE (ISRA/BAME)

## Table des matières

<b>Glossaire des principaux termes utilisés durant les ateliers.....</b>	<b>2</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Méthodologie.....</b>	<b>4</b>
La méthode choisie .....	4
Préparation .....	5
Identification des participants.....	5
Logistique .....	6
Éléments de contenu .....	6
Les ateliers : des futurs de Fatick à la place de l'agroécologie.....	6
Session 1 : Introduction et première immersion dans le futur .....	6
Session 2 : L'identification des facteurs de changements.....	6
Session 3 : Identification des forces motrices (analyse structurelle) .....	6
Session 4 : Définition des états du futurs (analyse morphologique).....	7
Session 5 : Identification des incompatibilités et trames des scénarios .....	7
Session 6 : Production de synopsis.....	7
Session 7 : Développement des narratifs.....	7
Session 8 : L'intégration de l'agroécologie.....	7
Session 9 : Reconnexion au présent.....	8
Session 10 : Table ronde sur les résultats de l'atelier et les attentes .....	8
<b>Résultats.....</b>	<b>10</b>
La co-élaboration participative de scénarios .....	10
Session 1 : Introduction et première immersion dans le futur .....	10
Session 2 : Identification des facteurs de changements .....	15
Session 3 : Identification des forces motrices (analyse structurelle) .....	18
Session 4 : Définition des états du futurs (analyse morphologique).....	21
Session 5 : Identification des incompatibilités et trames des scénarios .....	23
Session 6 : Les huit synopsis.....	24
Session 7 : Développement des narratifs.....	27
Session 8 : L'intégration de la variable agroécologie .....	27
La reconnexion au présent, les tables rondes thématiques .....	27
Session 9 : Reconnexion au présent : que nous disent les futurs de Fatick sur le présent ?.....	27
<b>Éléments de conclusion, perspectives .....</b>	<b>43</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>46</b>
Annexe 1 : Liste préliminaire des facteurs de changement .....	46
Annexe 2 : Programme de l'atelier n°1 "Fatick 2035", 15-20 novembre, Ndangane, Sénégal .....	48
Annexe 3 : Programme de l'atelier n°2 "Fatick 2035", 6-10 décembre, Ndangane, Sénégal .....	50
Annexe 4 : Narratifs .....	52
Annexe 5 : Triangles des futurs.....	64

## Glossaire des principaux termes utilisés durant les ateliers

**Analyse structurelle** : Processus collectif d'identification de l'influence directe entre facteurs de changement pris deux à deux.

**Anticipation** : Tout effort, toute action visant à utiliser ou à penser le futur.

**États du futur (ou hypothèses)** : Descriptions de situations possibles à un horizon donné, qui doivent être contrastées et mutuellement exclusives entre elles (voir forces motrices).

**Facteur de changement** : Force qui a la capacité de transformer le système faisant l'objet de l'étude

**Facteur de changement externe** : Facteur de changement que les acteurs du système ne peuvent pas modifier, sur lequel ils n'ont pas de pouvoir

**Facteur de changement interne** : Facteur de changement que les acteurs du système peuvent modifier ou contrôler, sur lequel ils ont un pouvoir.

**Narratif** : Étalement de l'histoire du futur embauchée dans le synopsis, par ajout des états de toutes les autres forces internes.

**Point de basculement** : Événement ou action critique induisant un changement important et souvent irrévocable dans un processus, un système.

**Scénario** : Une représentation du futur connectée à une représentation du présent.

**Synopsis** : Paragraphe de quelques lignes explicitant la trame sous forme de phrases.

**Tableau morphologique** : Tableau présentant les états du futur des variables motrices sous forme littérale et codée.

**Trame** : Combinaison des codes des états du futur des variables motrices, décrivant une situation du futur.

**Forces motrices** : Facteurs de changement internes à la fois très influents et peu dépendants.

## Introduction

Les ateliers participatifs « *Les avenir du département de Fatick et la place de l'agroécologie* », dont le présent rapport fait la synthèse et tire les enseignements, s'inscrivent, en principe, dans un engagement de la recherche dans la durée auprès des acteurs de Fatick. Les ateliers, et plus globalement les études, rapports, animations et présentations qui l'accompagnent, visent à nourrir la réflexion stratégique des acteurs du département de Fatick, qu'ils soient du domaine privé ou public.

L'objectif de cette démarche est de produire, avec ces acteurs, des connaissances nouvelles, leur permettant d'affiner leur représentation de leur territoire pour faciliter l'action locale. Mais la démarche proposée va au-delà des méthodes habituelles de diagnostic et de planification du développement. Il s'agit en effet d'imaginer des futurs possibles du département de Fatick en 2040 (le pluriel est important), non pas pour prédire ce qui va se passer, ou pour « sélectionner » une vision d'avenir à atteindre pour diriger l'action publique vers cette vision, mais pour comprendre ce qui influence aujourd'hui les évolutions à venir, pour identifier des points d'attention et des champs d'action susceptibles de transformer le territoire. Cette exploration des futurs, plutôt que de donner la voie à suivre, indique des pistes d'action prioritaires, qui restent à débattre, affiner, compléter par l'action locale.

Dans cette démarche, le territoire est un objet complexe, un système englobant des acteurs très différents, des secteurs d'activités nombreux et articulés et des processus naturels et sociaux. Il est le produit d'une histoire longue, a ses dynamiques propres mais est aussi influencé par les dynamiques nationales, régionales et internationales. Pour le comprendre, il faut recourir à des approches holistiques privilégiant la participation d'acteurs venant d'horizons différents. Ceux-ci, considérés comme autant d'experts, partagent une ou des connaissances d'un domaine particulier. C'est par l'addition et la combinaison de ces connaissances que se construit une intelligence collective. Celle-ci permet de renouveler la réflexion sur le présent et l'avenir.

Ce travail s'inscrit dans le temps long, et les scénarios d'évolution du territoire, définis dans toute leur complexité, permettent potentiellement de traiter la relation entre l'ensemble des problématiques de développement du département : tourisme, infrastructures, finances publiques, artisanat, industrie, éducation, santé, énergie, etc.

Conduits dans le cadre d'un projet de recherche sur l'intensification agroécologique<sup>1</sup>, les ateliers mettent également au centre des discussions les questions agricoles et d'élevage, en dessinant des pistes de travail pour anticiper les évolutions dans ce secteur, et pour créer les conditions favorables au développement de pratiques respectueuses des équilibres naturels, économiques et sociaux du département. Plutôt que de le faire de façon sectorielle, en ne considérant que les dynamiques agricoles prises isolément, la démarche est résolument territoriale et englobante dans un premier temps. Ce n'est qu'une fois les futurs de Fatick en 2040 imaginés que l'agriculture et l'élevage sont spécifiquement intégrés à la réflexion. La réflexion sur les futurs de l'agriculture et sur les points d'attention à retenir dans le présent s'ancre dans les dynamiques territoriales globales.

---

<sup>1</sup> Le projet FAIR-Sahel : <https://www.fair-sahel.org>

Les freins comme les leviers pour une transition vers une intensification soutenable tiennent compte des spécificités du territoire local (le département de Fatick) et répondent à des défis propres au département.

Le présent rapport présente dans un premier temps les méthodes utilisées, en précisant quelques fondements théoriques de ces choix. Les ateliers obéissent à un programme en 10 étapes, chacune ayant besoin de la présente et étant nécessaire à la suivante. Les participants sont donc engagés dans une progression, jalonnée de résultats concrets et matérialisés par un produit. Ces résultats sont présentés dans une seconde grande partie du rapport : une frise historique, un diagnostic de territoire, une liste de facteurs de changements, des forces motrices et leurs états du futur, des synopsis puis des scénarios complets, l'intégration de l'agroécologie dans les futurs, des points d'attention à prendre en compte dans le présent pour penser les transitions agricoles. Enfin, les grandes conclusions et les perspectives, discutées avec l'ensemble du groupe, sont exposées et mises à la discussion.

Les prochaines étapes restent à définir précisément avec les participants, mais aussi avec les autorités politiques et administratives du département. L'objectif dans un premier temps est de mettre en débat ces résultats avec un public élargi afin de proposer par la suite des actions concrètes. Il peut s'agir dans un premier temps de politiques publiques, de mesures réglementaires, de formations, de changements institutionnels, etc., nécessaires pour créer les conditions favorables pour une intensification agricole agroécologique et durable. Dans un second temps, d'autres thématiques stratégiques pourraient être abordées, dans une logique similaire, en partant des dynamiques territoriales d'ensemble pour penser des dynamiques plus sectorielles. L'ambition pourrait être la recherche d'une véritable territorialisation des politiques de développement, inscrite et cohérente avec les politiques nationales, mais tenant compte des spécificités du département et donc adaptée à ces spécificités.

## Méthodologie

### La méthode choisie

La méthodologie de l'atelier est celle de la co-élaboration participative de scénarios associée à l'utilisation de la méthode du triangle des futurs. Cette méthodologie lorsqu'elle est appliquée à l'échelle d'un territoire, comme le département de Fatick, permet de mobiliser les connaissances, compétences et expériences de personnes-ressources actrices du développement de ce territoire pour en coconstruire des représentations de futurs alternatifs. L'objectif n'est pas de déterminer l'avenir de Fatick, mais d'explorer des trajectoires afin de mieux comprendre les évolutions possibles de ce territoire. Les scénarios sont bâtis sur des hypothèses d'évolution des facteurs de changement internes et l'identification de possibles points de rupture dans la trajectoire territoriale, qui sont discutés. Les résultats sont conçus pour s'inscrire dans une dynamique permettant aux acteurs du territoire d'adosser les orientations de développement et d'aménagement du territoire à une démarche d'anticipation participative. Cette méthodologie diffère de la planification stratégique car elle considère non seulement que le futur est non-déterminé, multiple, que les acteurs peuvent influencer la trajectoire de développement à venir, mais aussi qu'il existe des champs d'action dans le présent qui peuvent être mobilisés au-delà d'une planification stratégique conventionnelle utilisant une seule vision du futur comme objectif à atteindre.

Il s'agit donc d'une démarche localisée visant à la construction de scénarios exploratoires définis comme des représentations du futur, connectées à des représentations du présent (Bourgeois et al 2017). Elle vise aussi à développer les capacités et l'autonomisation des acteurs locaux pour qu'ils soient pleinement des agents du changement.

L'équipe d'animation a utilisé cette méthode pour traiter des futurs de Fatick afin de pouvoir y associer une réflexion sur les formes que pourraient prendre l'intensification agroécologique comme spécifié dans le cadre du DESIRA FAIR.

Les ateliers réalisés ont permis de traiter successivement tout d'abord une question centrale « **Quels futurs pour le département de Fatick en 2035 ?** » et une sous-jacente « **Quels rôles et fonctions de l'agroécologie dans ces futurs ?** ».

## Préparation

La préparation des ateliers a inclus l'identification des participants, la logistique d'organisation, et la production d'éléments de contenu.

### Identification des participants

L'identification des participants repose sur le choix de personnes-ressources, aussi appelées experts locaux, dont les connaissances et le vécu sont nécessaires pour la bonne réalisation du travail. Ces experts locaux ne participent pas au nom des institutions auxquelles ils peuvent appartenir mais en leur nom propre. Ces personnes ressources ont été sélectionnées à partir de visites sur le terrain, avec l'aide d'un des partenaires du projet, ENDA Pronat, qui intervient dans le département de Fatick. Pour que l'échantillon soit représentatif de la zone étudiée, les animateurs ont veillé à ce qu'il soit relativement petit (23 participants) et diversifié.

L'échantillon a été choisi au regard des critères suivants :

- Aspects genre et jeunesse
- Couverture géographique du département
- Catégories socio-professionnelles : pêche, agriculture, élevage, exploitation de sel, commerce, industrie et transformation...
- Disponibilité du participant sur la période demandée
- Ouvert au dialogue et à l'écoute

Le choix a en effet été fait de manière à couvrir l'ensemble des « secteurs d'activités » concernés par, et pour, le développement du département. La présence des participants à l'ensemble des étapes de mise en œuvre, depuis l'anticipation jusqu'à l'action, est une nécessité. Les ateliers sont en effet conçus comme une progression, une construction progressive d'un collectif collaboratif. Les propositions d'actions et surtout leur potentiel portage auront d'autant plus de chances d'être suivies d'effets que le groupe d'experts sera soudé et sûr de sa capacité à agir.

## Logistique

La logistique et la préparation des ateliers ont été coordonnées par l'ISRA-BAME et le Cirad. Les deux ateliers se sont déroulés à Ndangane, dans le département de Fatick, dans un hôtel disposant d'une salle de conférence et d'une capacité de logement pour tous les participants et sur toute la durée du travail. La salle de conférence a été équipée et outillée pour permettre de réaliser tous les exercices prévus (imprimante, post-it, feutres, etc.). Ces services ont été couverts par la mission, et ont permis d'offrir les meilleures conditions pour favoriser l'implication, la concentration et la qualité de travail des participants.

## Éléments de contenu

Un travail préliminaire de consultation de documents et d'échanges, associé aux éléments de diagnostic disponible a permis d'élaborer une liste préliminaire de facteurs de changement (cf. Annexe 1, p.46-47). Cette liste a été présentée et discutée pour produire une liste finale lors du premier jour des ateliers.

## Les ateliers : des futurs de Fatick à la place de l'agroécologie

La construction participative des représentations du futur s'est organisée en deux ateliers de quatre jours et demi chacun. Le travail a consisté en un enchaînement de sessions, chacune produisant les éléments nécessaires pour la suivante afin de construire des images contrastées du futur du territoire, pour y inclure différentes formes d'agroécologie. Les différentes sessions sont :

### Session 1 : Introduction et première immersion dans le futur

Après une présentation du contexte des ateliers et de la méthode, trois activités ont eu lieu: i) la réalisation d'une fresque historique retraçant les principaux événements externes et internes qui ont influencé l'évolution passée du territoire selon les participants, ii) une animation sur les principaux espoirs et craintes concernant l'avenir du département et iii) la présentation brève des éléments de diagnostics disponibles. Cette session s'est conclue par une discussion ouverte en préalable à la session suivante relatives aux acteurs du territoire.

### Session 2 : L'identification des facteurs de changements

Les facteurs de changement correspondent à des dimensions passées, présentes et futures du territoire, dont la modification est perçue comme ayant une influence directe sur l'évolution du territoire. Il s'agit de forces considérées comme internes, sur lesquelles les acteurs du territoire peuvent agir directement. Les forces externes, que les acteurs du territoire ne peuvent contrôler ou influencer, ont été identifiées mais elles ne font pas l'objet des activités de ces ateliers. Cette session s'est terminée avec une définition spécifique de chaque facteur de changement avalisée par le groupe.

### Session 3 : Identification des forces motrices (analyse structurelle)

Une analyse systématique des influences mutuelles directes entre facteurs de changement a ensuite été réalisée (analyse structurelle). Celle-ci part de l'hypothèse que les facteurs de changement constituent un système dynamique dont la structure peut être révélée par une réflexion systématique sur les interactions entre les différents facteurs qui le composent.

L'analyse structurelle produit une matrice d'influences/dépendances utilisée pour identifier, par multiplication matricielle, les influences mutuelles indirectes entre les forces de changement, complétant ainsi l'analyse systémique.

La classification des forces en différents groupes (motrices, leviers, produits, singulières) permet de caractériser cette structure du système et de sélectionner les principales forces dites « motrices », qui ont une grande influence sur les autres et en sont peu dépendantes. L'analyse structurelle apporte aussi des éléments de réflexion sur qui peuvent être pris en compte pour l'action, lorsque l'on souhaite agir sur un facteur spécifique, du fait qu'elle permet d'identifier des connexions entre différents facteurs.

#### **Session 4 : Définition des états du futurs (analyse morphologique)**

Pour chaque force motrice sélectionnée, on explore un jeu d'hypothèses contrastées appelées « états du futur » possibles. Leur identification est facilitée par l'introduction d'une notion de désirabilité (hypothèse souhaitable ou non souhaitable) suivi d'une notion de créativité (hypothèse différente) stimulant l'imagination des experts. Ces états doivent être mutuellement exclusifs en permettant de balayer un champ des évolutions possibles à l'horizon temporel fixé (ici, 2035). Les états du futur sont rassemblés dans un tableau, appelé tableau morphologique.

#### **Session 5 : Identification des incompatibilités et trames des scénarios**

Une trame est une combinaison intégrant une hypothèse d'évolution pour chacune des forces motrices. Chaque combinaison présente un futur alternatif du territoire. Afin de produire ces trames, il est nécessaire de s'assurer de leur cohérence interne. Pour cela, on procède au préalable avec les participants à l'identification des incompatibilités entre les états des futurs des différentes forces motrices pour s'assurer que des états du futur incompatibles ne soient pas inclus dans une trame.

#### **Session 6 : Production de synopsis**

Les trames sont ensuite développées sous forme de synopsis, des paragraphes courts combinant de façon cohérente les différents états du futur de chaque force motrice. Chaque synopsis se voit attribuer un nom et une image symbolique destinés à capter l'attention. Chaque synopsis décrit ainsi un futur alternatif de façon brève et concise. Un synopsis du présent complète cette séquence. Il permet de caractériser la situation actuelle du territoire au regard de la combinaison de forces motrices à la base de la construction des synopsis des futurs alternatifs.

#### **Session 7 : Développement des narratifs**

Les synopsis sont développés en narratifs complets en rédigeant un texte cohérent dans lequel les experts incorporent de façon logique les autres facteurs de changement.

#### **Session 8 : L'intégration de l'agroécologie**

Cette session apporte une réflexion spécifique sur les systèmes de production agricoles. Sa mise en œuvre dépend des résultats obtenus lors des étapes précédentes, et notamment de la présence ou non d'un facteur de changement étroitement associé à cette dimension. Lorsque ce facteur n'est pas inclus dans la liste, on utilise les narratifs pour imaginer des états du futur cohérents avec chacun. Lorsqu'il est inclus, comme c'est le cas ici, on travaille alors directement sur les états du futur de ce facteur selon la procédure indiquée dans la session 4 ci-dessus.

Ces états sont ensuite comparés aux narratifs pour les compléter avec celui qui en assure la plus grande cohérence. Ils sont également ajoutés aux synopsis.

### **Session 9 : Reconnexion au présent**

Cette reconnexion se fait par l'intermédiaire d'une adaptation de la méthode des triangles des futurs. Pour chaque synopsis un triangle permet tout d'abord d'identifier les dynamiques à l'œuvre sur le territoire au présent qui poussent ou tendent vers la réalisation de ce synopsis et les freins actuels qui limitent ou bloquent cette transformation. Les dynamiques et les freins forment des tensions qui sont ensuite discutées pour en faire ressortir des points de basculement. Ces points de basculement sont centrés sur les actions locales qui peuvent ou non infléchir l'évolution du territoire dans un sens donné. Ils constituent un champ d'action dont tous les acteurs locaux peuvent se saisir individuellement et collectivement pour produire l'avenir de leur territoire.

### **Session 10 : Table ronde sur les résultats de l'atelier et les attentes**

Cette session est à la fois un retour sur le chemin parcouru et une ouverture sur les perspectives. Elle se déroule sous la forme d'une table ronde où chacun exprime son ressenti sur le travail réalisé et les perspectives et attentes en termes d'engagement personnel et collectif. Le travail réalisé alterne des sessions collectives en plénière et en groupes de travail afin de mobiliser au maximum les connaissances apportées par les experts. Les sessions en groupe ont concerné l'analyse structurelle, une partie des états du futur et la rédaction des synopsis et des narratifs afin de réaliser le travail dans les temps impartis. La figure 1 ci-après présente la démarche suivie :

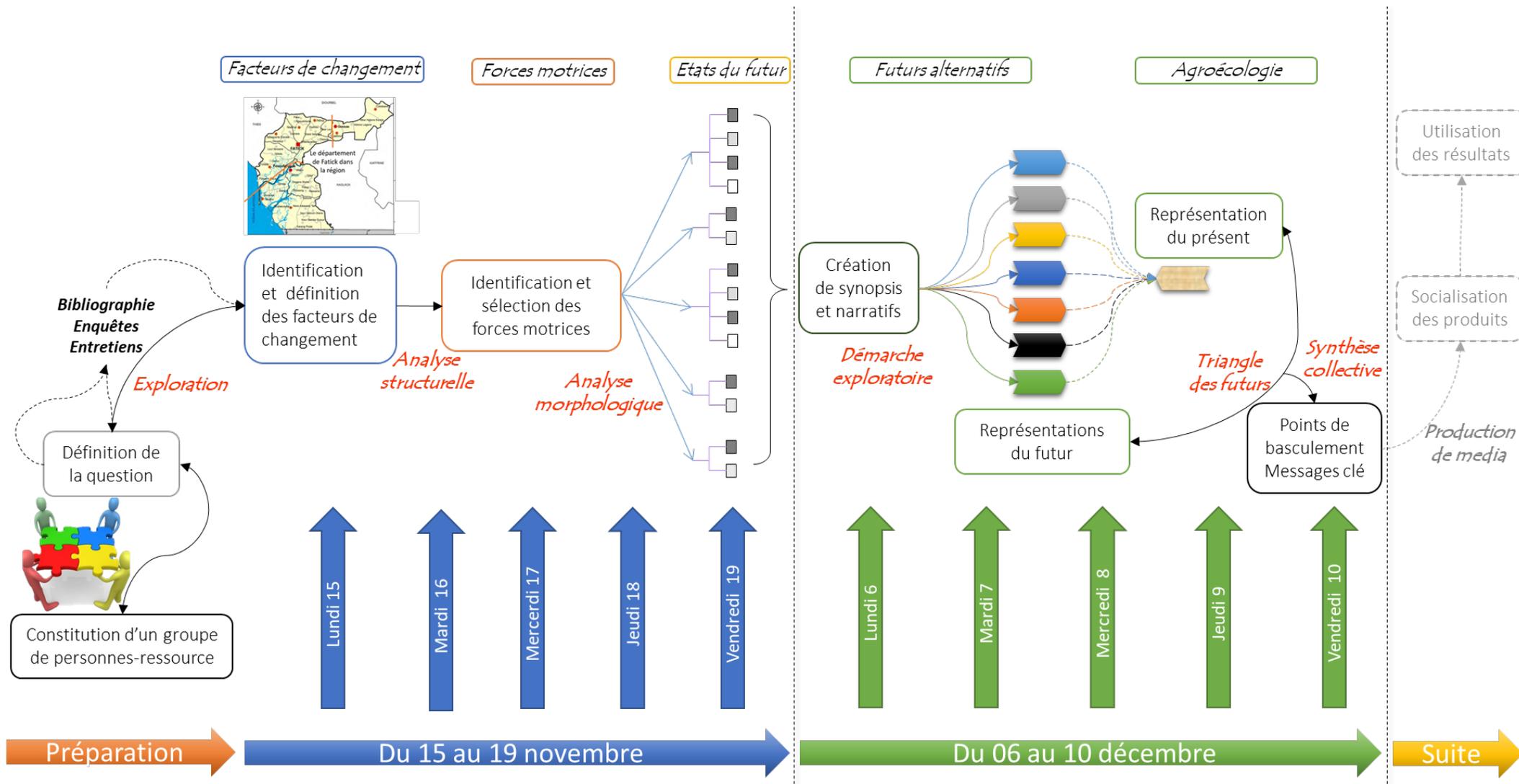


Figure 1. Contenu et déroulé des ateliers de co-élaboration de scénarios

## Résultats

Plus de vingt personnes ont activement contribué aux ateliers en permanence (voir le profil diversifié des participants, associant membres d'organisations de producteurs, d'ONG, du secteur public, des élus...). Ce résultat remarquable témoigne à la fois du travail fourni lors de la préparation des ateliers et de l'intérêt que portent les acteurs locaux aux réflexions sur leur propre avenir lorsque celles-ci se font de manière inclusive, prenant en compte, respectant et valorisant leurs connaissances.

La dynamique des ateliers a été grandement facilitée par l'attitude ouverte, positive et tolérante de l'ensemble des participants qui se sont engagés dans des discussions animées tout en respectant les principes et les règles de fonctionnement convenus.

### La co-élaboration participative de scénarios

#### Session 1 : Introduction et première immersion dans le futur

Suite au rappel des objectifs de l'atelier (voir Introduction) et à la présentation du travail, l'horizon temporel choisi pour réfléchir aux futurs du département a été défini comme 2035. Cet horizon reflète l'horizon national des réflexions prospectives (Sénégal 2035) tout en permettant d'imaginer des ruptures ou des discontinuités importantes.

À la suite, le processus de co-élaboration de scénarios déroulé dans l'atelier a été brièvement présenté ainsi qu'une introduction à l'anticipation. La règle de fonctionnement en cas de désaccord lors des nombreuses interactions collectives qui caractérisent cette démarche a été la règle du « vivre avec », qui consiste à demander aux porteurs d'avis minoritaires s'ils consentent à ce que l'on prenne en compte le point de vue différent du leur.

#### La fresque historique

La fresque historique consiste à retracer à dire d'acteurs les événements passés perçus comme les plus marquants de l'histoire du territoire. Cette fresque permet de s'immerger dans le territoire et prépare l'identification des facteurs de changement en mettant en évidence ceux liés au passé de ce territoire. Elle permet aussi d'appréhender déjà la différence entre facteurs externes et internes. Elle n'avait pas pour vocation l'exhaustivité.

Les deux événements majeurs signalés, qui ont servi de point d'appui aux participants pour construire la frise, sont d'ordre climatique et politique : les inondations de 2012 d'une part et d'autre part en 1984 la création de la région de Fatick et la nouvelle politique agricole. Bien que difficilement positionnables à des dates précises, les tensions relatives au foncier ont retenu l'attention. La majorité des événements exposés se situaient dans une période proche du présent, pour des raisons évidentes de mémoire plus fidèle liée à cette période.

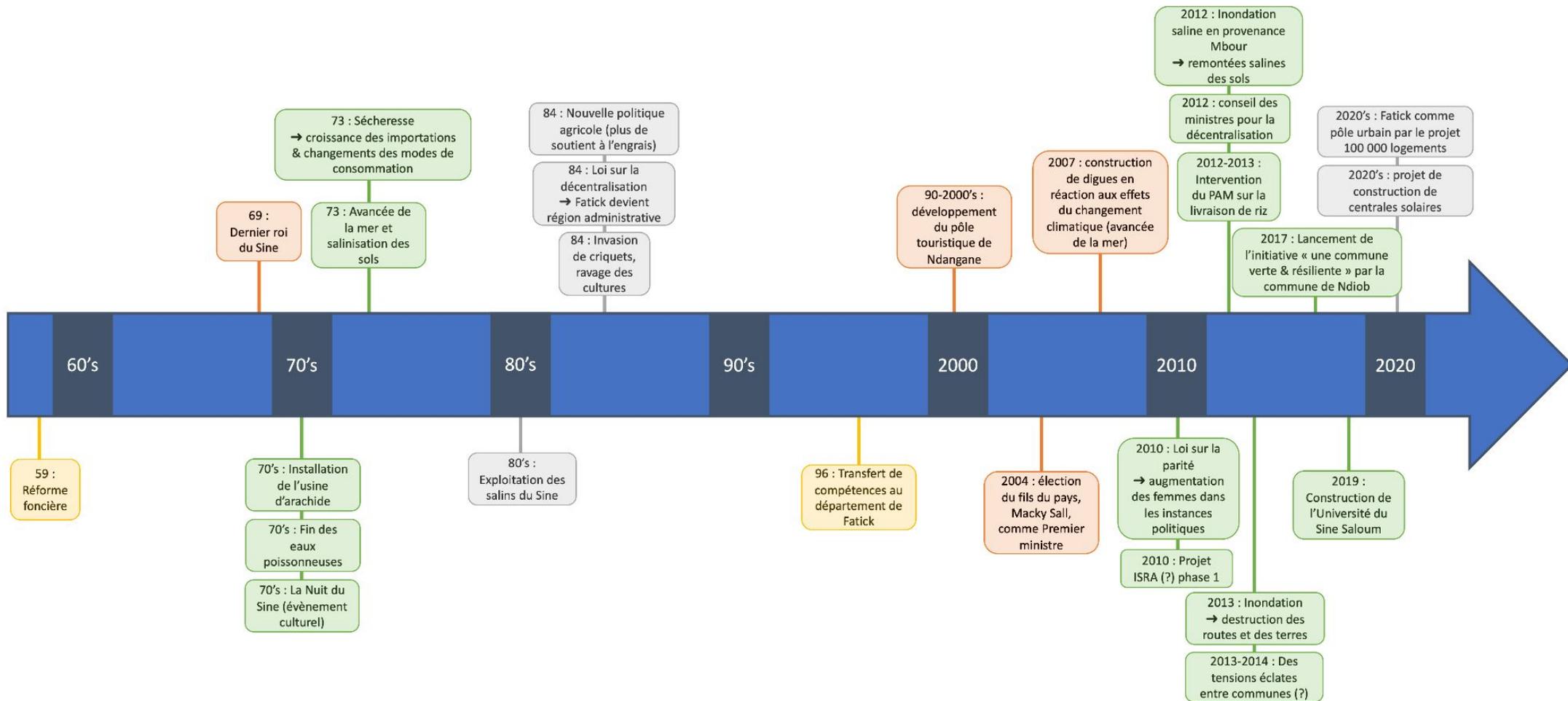


Figure 2. Perception des événements majeurs ayant marqué le département de Fatick ces dernières années

### Espoirs et craintes

La session sur les « espoirs » et les « craintes » s’inscrit dans la continuité de la fresque historique en permettant aux participants d’étendre la réflexion sur le passé à une réflexion sur le futur. Elle a pour vocation de donner la possibilité de faire un premier détour dans l’avenir à partir de deux questions simples et d’alimenter aussi l’identification des facteurs de changement qui sont implicitement exprimés dans les réponses.

Les figures 3 & 4 ci-après reprennent les contributions des participants sous forme de nuages de mots d’une part et d’une visualisation “systémique” d’autre part. L’agroécologie, le respect, la dimension culturelle du développement, sont associés à des notions de modernité et de cohésion sociale, pour définir les grands contours d’un avenir souhaité. A l’inverse, les craintes reposent pour beaucoup sur la dégradation de l’environnement naturel du département (fertilité des sols avec la menace de la salinisation), quand les préoccupations sociales portent sur la situation des jeunes dans un monde qui s’urbanise.

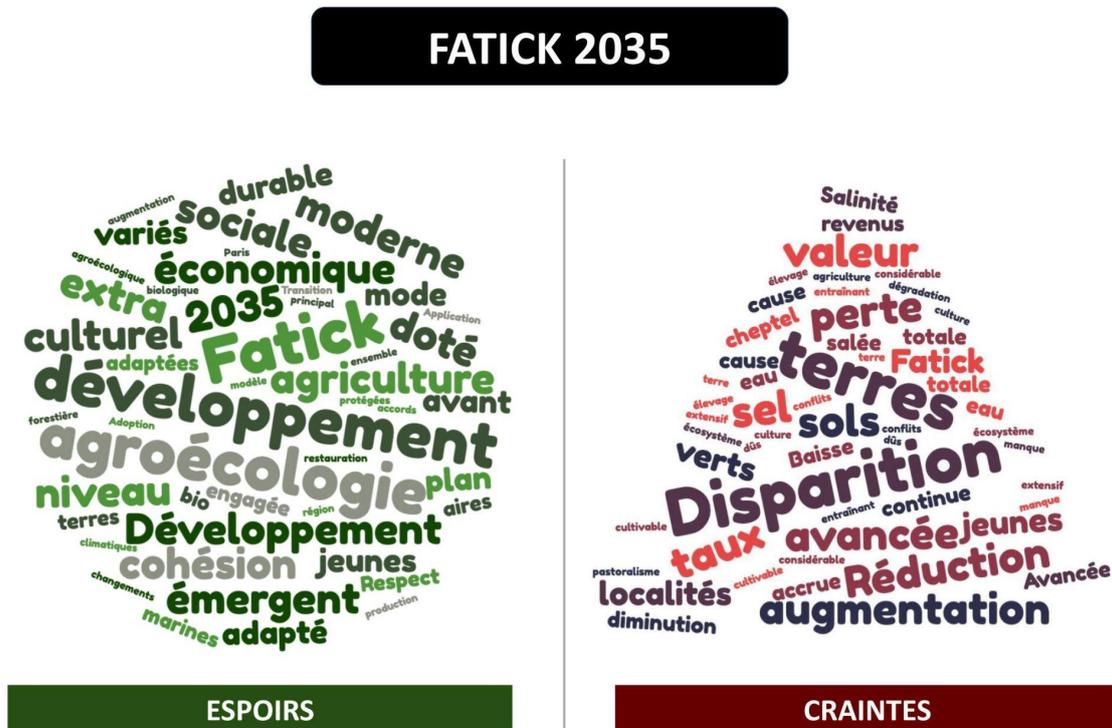


Figure 3. Espoirs et craintes de l’avenir de Fatick

Les craintes liées à la dégradation de l’environnement sont posées comme la généralisation de phénomènes existants mais peu reliés à des pratiques (sauf la réticence au changement), alors que les espoirs reposent sur des solutions à ces « fléaux » par l’action politique ou par la technique (comme l’AE). Sur les questions sociales, c’est le délitement des valeurs qui sous-tend les peurs pour le futur, avec comme moteur la faiblesse des politiques. Les espoirs sont davantage formulés comme des attentes. La dimension économique est peu présente dans les craintes, mais prégnante dans les espoirs. Le discours sur l’émergence et sur les potentialités d’une économie diversifiée s’appuyant sur un effort sur les infrastructures, renvoie clairement au discours national, qui trouve application à l’échelle du département.

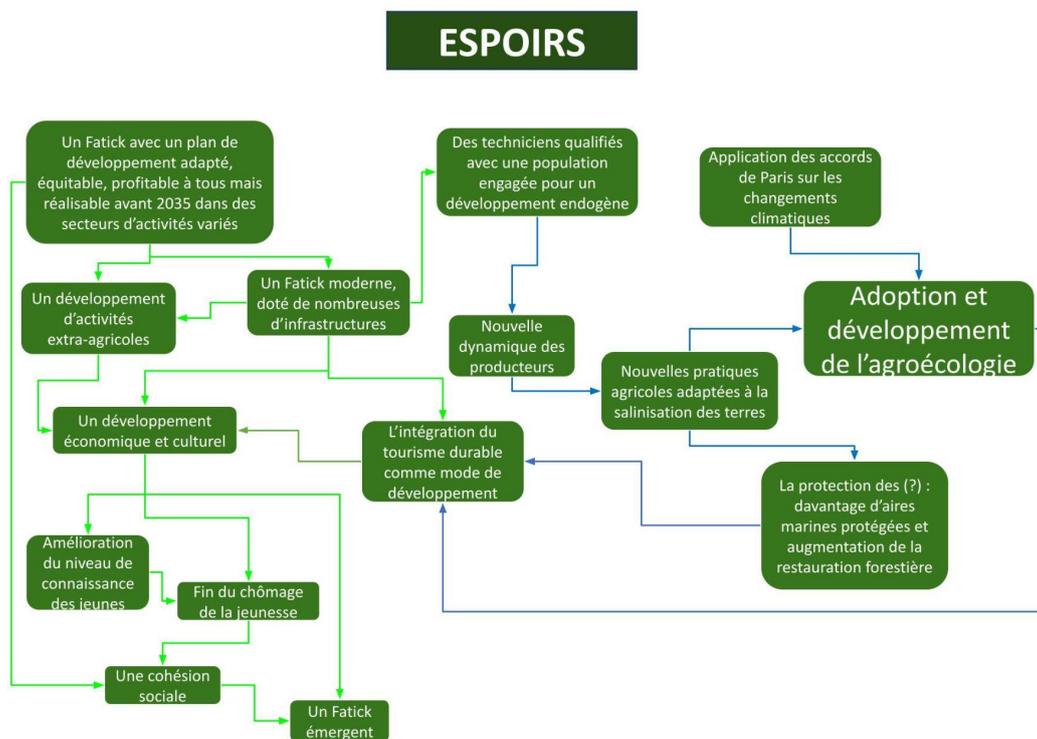
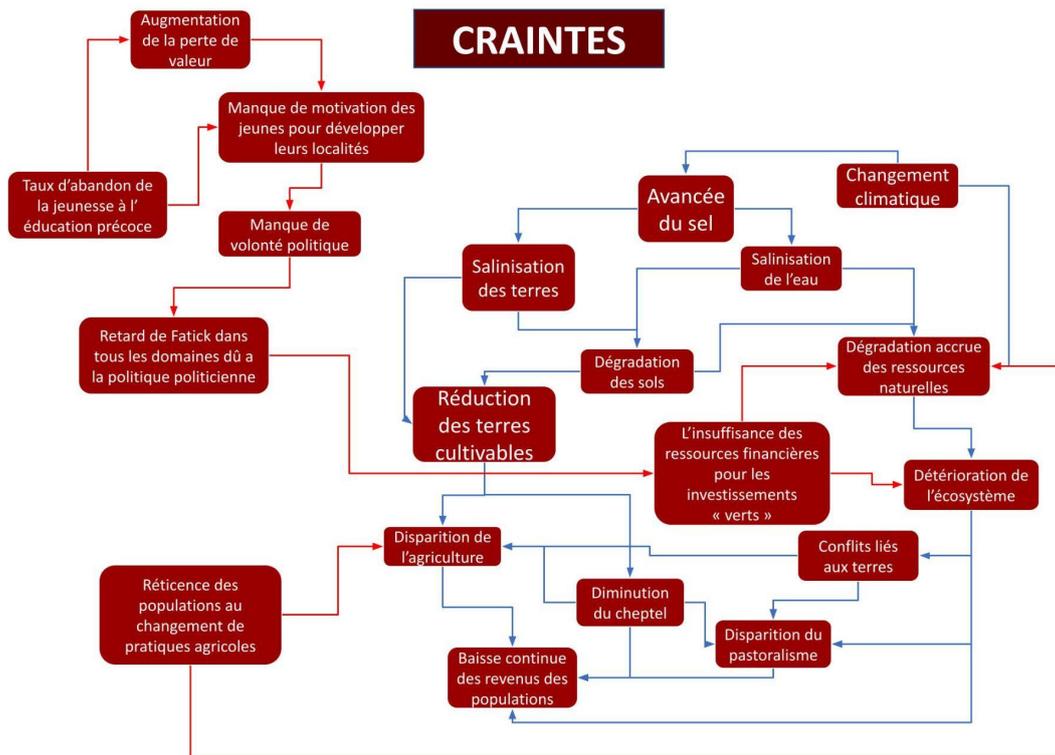


Figure 4. Organigramme des relations entre les différents espoirs et craintes

## Réactions sur et enrichissement du diagnostic du département

Le diagnostic présenté (voir le document complet du diagnostic territorial du département de Fatick) insiste sur la présence de dynamiques territoriales contrastées entre le nord du département agricole, le sud marqué par le delta, touristique et peu peuplé, et un centre plus urbanisé, traversé par des voies de communication d'importance régionale et nationale, qui s'apprête à accueillir d'importantes infrastructures. L'ensemble du territoire présente une forte spécialisation agricole, avec un tissu économique qui peine à se diversifier, avec des stratégies inabouties (à travers la pêche, le sel de table ou le tourisme), que ce soit via de petites structures artisanales ou via le développement d'industries. Le diagnostic insiste également sur le poids moins important mais toujours très significatif de l'arachide, avec une diversification via les céréales et quelques filières de rente. Les données rejoignent les craintes des participants, avec des contraintes avérées sur les terres disponibles du fait de la salinisation et plus largement de la baisse de la fertilité des sols (surtout dans le Nord), avec des pratiques qui peinent à se modifier malgré la présence de nombreux projets de développement.

Les participants ont indiqué des problématiques additionnelles ou apporté des informations complémentaires :

- La culture de la pastèque est en plein essor car il s'agit d'une activité très rentable qui fait donc l'objet de nombreuses initiatives locales. Largement tributaire des conditions climatiques, son rendement annuel est imprévisible. Des acteurs se sont organisés pour transmettre les informations climatiques aux producteurs ; ceux-ci bénéficient également d'un programme de soutien du gouvernement destiné à fournir des semences en compensation à la variabilité de la production. L'essor de cette activité ne transparaît pas dans les statistiques nationales du fait d'un décalage calendaire entre les semis réalisés pour la production de pastèque, et les carrés de rendement installés par les statisticiens pour mesurer l'activité agricole.
- Le maraîchage, comme la production de piments ou tomates, connaît un développement croissant. Ce secteur se révèle particulièrement attractif auprès des jeunes, mais sous-tend le recours à de nombreux pesticides, raison pour laquelle cette activité nécessite la mise en œuvre d'un encadrement des producteurs.
- La région a connu une évolution de la mobilité du bétail, transhumant dans le Ferlo jusque dans les années 80 mais qui a changé d'itinéraire du fait de l'augmentation de la pression foncière, d'où ont émergé des conflits. En réponse au souci de divagation, des plans d'aménagement sous forme de convention locale consensuelle ont été élaborés. Or, les collectivités locales peinent à les faire appliquer car les procédures à mettre en place pour constituer une instance d'arbitrage sont complexes tandis que les populations ne respectent pas les règles instaurées. Une solution serait d'aménager des forêts dédiées au bétail dans un périmètre délimité de sorte à maintenir le bétail sur place toute l'année, et ainsi permettre aux populations de disposer de viande et du lait en continu.
- On constate une dégradation des ressources liées à la mangrove, du fait de la salinisation des terres. Ce phénomène impacte l'exploitation des ressources halieutiques, activité principalement occupée par les femmes. Néanmoins, une dynamique écologique est engagée dans la région avec le reboisement de la mangrove ou encore la production durable de produits locaux (huîtres, miel, etc.) par les femmes grâce à des dispositifs de formation.

- Autour de ces activités émergentes, un écotourisme se développe progressivement, mais ce secteur n'est pour l'instant pas recensé dans les statistiques nationales. Selon certains participants, cet écotourisme gagnerait à s'élargir au-delà des attractions du Delta, en intégrant aussi les dimensions culturelles et religieuses assez prégnantes dans le département.

## Session 2 : Identification des facteurs de changements

Après partage, la liste préliminaire des 40 facteurs de changement a été discutée par tous les participants en groupes tournant de sorte que chacun puisse avoir d'abord un temps pour la relire et la comprendre puis pour la discuter. Après fusion, élimination, correction et ajout la liste finale des 47 facteurs de changement retenue est la suivante (Tableau 1 ci-dessous). Les acronymes permettent de retrouver ces facteurs dans les graphes et tableaux de sortie de l'analyse structurelle qui s'en est suivie.

*Tableau 1. Liste finale des 47 facteurs de changement*

N°	Acronyme	Facteurs de changement	Définitions
1	Inv_Pub	Investissements publics	Nature et orientations des investissements publics portés par les acteurs locaux dans le département
2	Gouv	Gouvernance	Nature des règles et des principes mis en œuvre dans la gestion du département
3	Pla_Fem	Place des jeunes et des femmes	Rôle des jeunes et femmes dans les prises de décision
4	Cap_act	Capacité d'action	Etat de la capacité de la société à agir pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée (qui, comment)
5	Org_Pro	Organisations professionnelles	Capacité et rôle des organisations professionnelles dans le développement du département
6	Sav_Loc	Savoir locaux	Etat des savoir-faire locaux mobilisés dans les activités développées sur le territoire
7	Col_Loc	Collectivités locales	Capacité des collectivités locales à gérer le territoire
8	Télécom	Télécommunication	Nature, couverture et qualité du réseau de télécommunication
9	Ener	Energie	Nature, couverture et qualité du réseau d'approvisionnement énergétique
10	Assain	Assainissement	Nature, couverture et qualité des systèmes de gestion des déchets et d'assainissement (qui, comment)
11	Inf_circu	Infrastructures de circulation	Etat et couverture des systèmes permettant la circulation des biens et des personnes (routes...)
12	Mob	Mobilité	Nature des mouvements des populations au sein et hors du département (toutes mobilités humaines)

13	Démo	Démographie	Evolution du nombre d'habitants dans la région
14	Pop_dens	Population	Evolution de la densité et répartition de la population de la région
15	Vis_Dev	Vision du développement	Grandes idées qui orientent le développement
16	Urban	Urbanisation	Etat du développement des zones urbaines du département (type de villes, cadre de vie)
17	Evo_Spat	Evolution spatiale	Nature de l'évolution des différentes zones du département (quelles zones, quelles différences)
18	Educ	Education	Etats et qualité des infrastructures et de l'accès aux services éducatifs (motivation des acteurs)
19	Santé	Santé	Etats des infrastructures et de l'accès aux services de santé (y compris qualité)
20	Couv_Fore t	Couverture forestière	Qualité et couverture des espaces arborés du département
21	Pre_Fon	Pression foncière	Etat de la demande en terres par rapport à la disponibilité en adéquation avec cette demande
22	Coh_Soc	Cohésion sociale	Nature des valeurs et des relations entre les individus (individualisme, solidarité, esprit d'entraide, conflit...)
23	Trad	Traditions	État des pratiques liées aux connaissances traditionnelles et ancestrales (médecine, connaissances spirituelles, initiation,...)
24	Acc_Terr	Accès à la terre	Qui a accès à la terre et dans quelles conditions (y compris contrôle)
25	Pêche	Pêche	Place des activités aquacoles (pêche, aquaculture) dans l'économie du département
26	Credit	Crédit	Accessibilité du crédit (quel type de crédit, qui y a accès, dans quelles conditions)
27	Indus	Industrie	Etat de développement de l'industrie locale (hors agriculture et transformation agricole)
28	Act_Em	Activités émergentes	Etat de développement d'activités nouvelles (mines, pétroles, ressources organiques, énergies renouvelables)
29	App_Éco	Appui aux acteurs économiques	Type, accès et qualité des services d'appui et d'accompagnement de tous les acteurs économiques

30	Tourisme	Tourisme	Nature du développement touristique (type de tourisme, qualité des infrastructures...)
31	Ent_Ent	Entreprenariat	Etat, forme et rôle de l'entrepreneuriat local dans les différents secteurs d'activités
32	Eml	Emploi	Quantité et nature des emplois fournis dans le département (y compris état du chômage, du secteur informel)
33	March_loc	Marchés locaux	Nombre, états et nature des marchés locaux (infrastructures de commercialisation)
34	Débouchés	Débouchés	Nature et destination des produits de la région (bruts, transformés, local, régional...)
35	Tra_Agr	Transformation agricole	Etat de l'industrie de transformation des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage
36	Ress_Eau	Ressource en eau	Quantité et qualité des ressources hydriques et de leur gestion
37	sols	Etat des sols	Etat des sols (fertilité, érosion, dégradation, salinisation, régénération, y compris leur distribution spatiale)
38	S_Prod_Ag	Systèmes agricoles productifs	Itinéraires techniques et pratiques mis en œuvre par les exploitations (intensif, agro écologique..., intégration agriculture-élevage, etc)
39	Intrants	Intrants	Nature et accessibilité des intrants nécessaires à la production agricole (Qualité, quantité, nature, disponibilité, prix)
40	Prod_Agr	Produits agricoles	Nature et diversité des productions agricoles sur le territoire
41	Animaux	Animaux	Mode d'exploitation et de gestion des animaux dans le système productif agricole
42	Typ_exp_ag	Type d'exploitation agricole	Nature des exploitations agricoles (familiale, coopérative, patronale, industrielle...)
43	Sel	Sel	Etat et rôle de l'exploitation du sel dans le département
44	Infr_Equ	Infrastructure et équipement	Etat des infrastructures et équipement agricole
45	Rev	Revenu	Quantité et nature des revenus des gens
46	Sécurité	Sécurité	Etat de la sécurité des biens et des personnes dans le département
47	Cons_Loc	Consommation locale	Consommation locale : Origine, quantité et qualité des produits consommés localement

### Session 3 : Identification des forces motrices (analyse structurelle)

L'analyse structurelle, réalisée tout d'abord en session plénière pour se familiariser avec le processus, puis en trois groupes a permis de traiter dans les temps impartis l'ensemble des influences directes entre variables prises deux à deux. Lors de ce travail collectif, chaque influence directe constatée a été reportée avec une valeur [1] dans un tableau croisé (une matrice carrée 46x46, appelée matrice des influences/dépendances), son absence étant reportée avec une valeur [0]. Ce format matriciel permet de comptabiliser toutes les relations directes entre facteurs et d'obtenir pour chaque facteur des coordonnées binaires en bout de ligne et de colonne correspondant à la somme de ses influences et de ses dépendances.

Les résultats sont présentés sous une forme graphique, permettent d'identifier les forces motrices (en haut à gauche) qui influencent et ne sont pas dépendantes, les forces leviers (en haut à droite) influentes et dépendantes, les forces produits (en bas à droite) dépendantes et peu influentes, et les forces singulières (en bas à gauche) peu influentes et peu dépendantes.

Le graphique suivant positionne les 46 facteurs de changement selon cette classification. La valeur de leurs coordonnées est rapportée à la moyenne des influences et des dépendances, considérée comme ayant la valeur [1]. Par exemple, un facteur de changement ayant pour coordonnées [1,5 ; 0,7] sera 1,5 fois plus influent que la moyenne et 0,7 moins dépendant que la moyenne ; il se trouvera dans la partie en haut à gauche. Les variables médianes, dites « de la bande », se répartissent près des axes (zone en grisé).

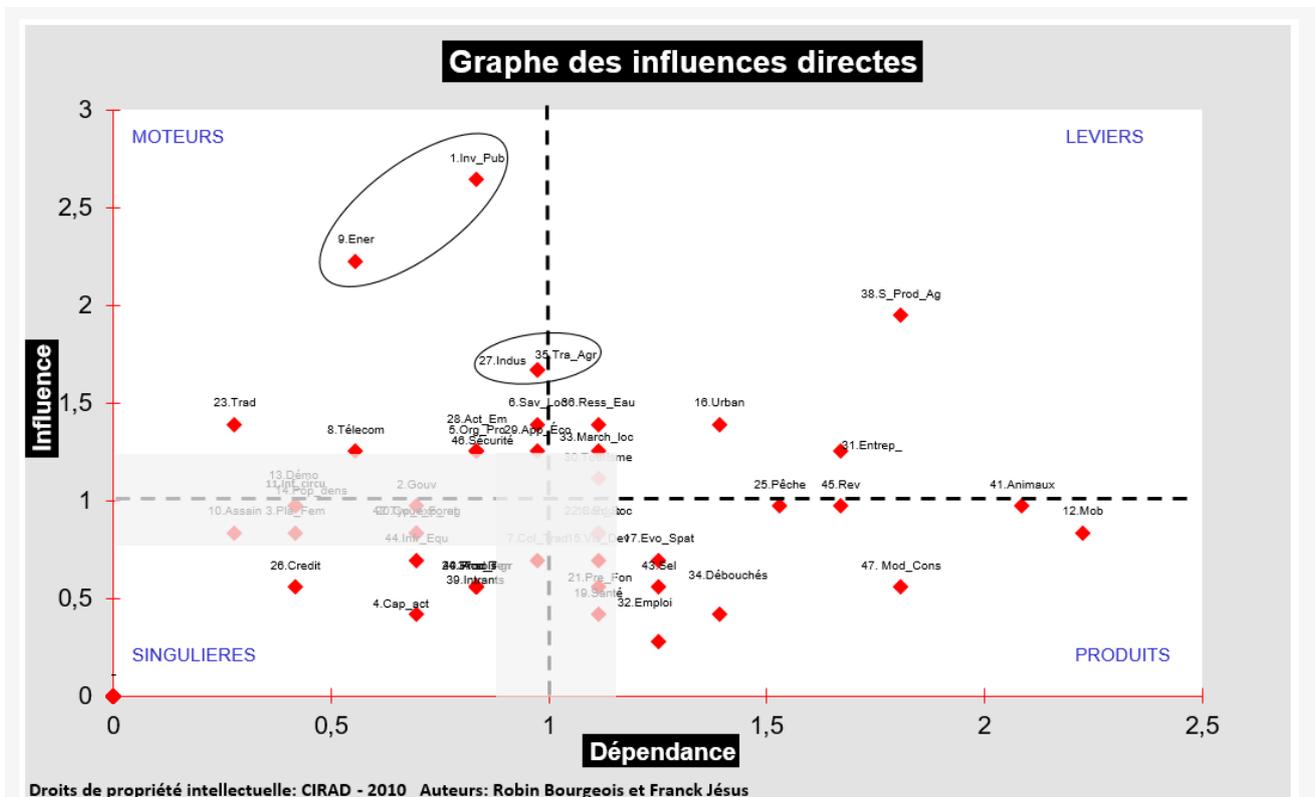


Figure 5. Graphique des influences directes



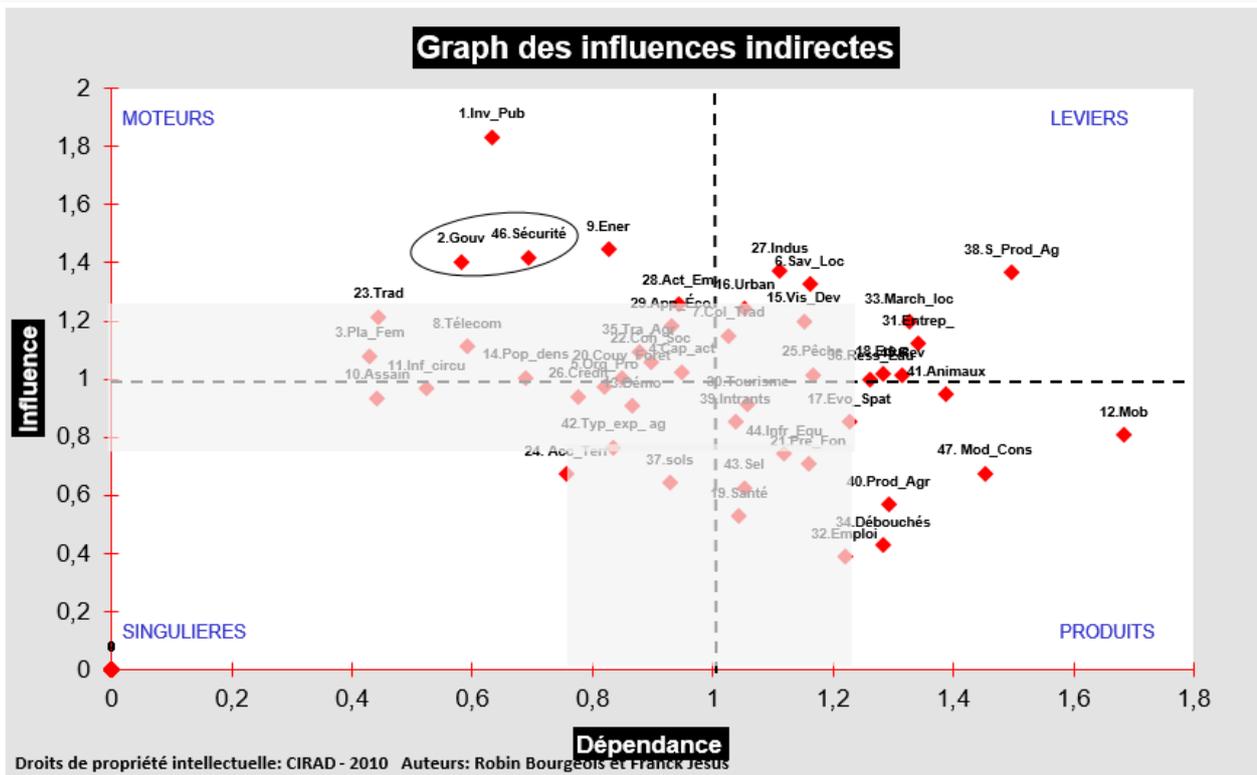


Figure 7. Graphe des influences indirectes d'ordre 2

Au final, afin de ne garder que six forces motrices, nombre optimal pour les représentations du futur, les participants ont choisi d'ajouter aux quatre précédentes les variables suivantes :

**29. App\_Éco - Appui aux acteurs économiques :** Type, accès et qualité des services d'appui et d'accompagnement de tous les acteurs économiques

**46. Gouv - Gouvernance :** Nature des règles et des principes mis en œuvre dans la gestion du département.

La position de la variable 38 S\_Prod\_Ag - Systèmes productifs agricoles définie comme les « Itinéraires techniques et pratiques mis en œuvre par les exploitations (intensif, agro écologique..., intégration agriculture-élevage, etc.) » révèle à la fois une très forte influence et dépendance qui restent telles dans tous les graphes. Il s'agit de ce fait d'une force levier très importante. Sa très grande dépendance ne rend pas possible sa sélection comme force motrice, mais montre que c'est un enjeu majeur dans ce système. Étant directement associée à la question centrale du projet FAIR (l'agroécologie étant aussi une forme d'itinéraire technique et de pratique productive agricole au sens large), elle a fait l'objet d'un traitement spécifique lors du deuxième atelier (voir Session 8 ci-après).

#### Session 4 : Définition des états du futurs (analyse morphologique)

Pour chaque force, les participants ont identifié et discuté des états futurs pour le département de Fatick en 2035. Ils ont tout d’abord imaginé des états représentant des situations « où il ferait bon vivre », puis des situations où « il ne ferait vraiment pas bon vivre », et enfin des états qui seraient très différents de ceux déjà produits, afin de stimuler la créativité autant que possible.

Après avoir travaillé sur une force motrice en plénière, le travail a été réalisé en deux sous-groupes pour quatre forces motrices, puis de nouveau en plénière pour la dernière. Le résultat final a été mis en forme dans un “tableau morphologique”, présenté ci-après (cf. Tableau 2 p. 22). Il inclut dans la dernière ligne et en italique les états du futur de la variable S\_Prod\_Ag.

**Tableau 2. Analyse morphologique incluant les six variables motrices retenues et la variable S\_Prod\_Ag**

	1	2	3	4	5
<b>A. Investissements publics (IP)</b>	<b>A1.</b> Les IP sont prioritairement orientés vers les services sociaux de base (éducation, santé) avec accent sur l'enfance et le digital. Au moins 50% de ces IP sont pris en charge par les acteurs locaux.	<b>A2.</b> Les IP portent un écodéveloppement fondé sur des systèmes alimentaires durables et un tourisme responsable interconnectés.	<b>A3.</b> Les IP sont tournés vers des activités culturelles et sportives non-productives. Seuls 5% des IP sont orientés vers les services sociaux de base. Tout est concentré dans le chef-lieu. Le privé finance les autres secteurs.	<b>A4.</b> Les IP sont déterminés par des processus divinatoires ( <i>saltigué</i> et <i>pangol</i> ) lors des <i>xoy</i> (cérémonies religieuses).	
<b>B. Energie</b>	<b>B1.</b> Le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, biomasse...) à moindre coût et accessible à tous.	<b>B2.</b> L'énergie à base de pétrole et de gaz est accessible, abondante et gratuite pour tout le monde.	<b>B3.</b> Le privé est en charge de l'approvisionnement en énergie de sources diverses (nucléaire et fossile) dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Le recours au bois est généralisé.	<b>B4.</b> Il n'y a plus d'autres sources d'énergie qu'humaine et animale.	
<b>C. Industrie</b>	<b>C1.</b> Industrialisation du territoire sur la base d'une usine fabriquant des produits standardisés pour le marché national voir international.	<b>C2.</b> Une industrie dynamique avec des unités de production semi-artisanales dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national.	<b>C3.</b> Un tissu industriel en déshérence.	<b>C4.</b> Les industries ont disparu.	
<b>D. Transformation agricole</b>	<b>D1.</b> Des unités de transformation très performantes couvrant le département et accessibles à tous transforment les produits locaux (agriculture, pêche, élevage) en du "made in Fatick".	<b>D2.</b> Une plateforme hypermodernisée de machines multi-fonctionnelles transforme les produits agricoles bruts en une diversité de produits finaux prêts à consommer.	<b>D3.</b> Quelques unités de transformation agricoles difficilement accessibles, insuffisantes et défectueuses.	<b>D4.</b> Aucune industrie de transformation agricole.	
<b>E. Gouvernance</b>	<b>E1.</b> La gouvernance est axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Des CT aux compétences élargies et bien dotés opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale.	<b>E2.</b> Les CT sont fragmentées et ont peu de compétences; elles sont influencées par des lobbies et excluent les populations des prises de décision en pratiquant toutes sortes de discrimination.	<b>E3.</b> Les CT ont disparu. La population auto-responsable s'autogère selon ses propres modalités.	<b>E4.</b> Le roi de Fatick impose son propre mode de gouvernement.	
<b>F. Appui aux acteurs économiques (AEA)</b>	<b>F1.</b> Les SAAE sont informatisés et accessibles à tous, portés par un réseau de techniciens disponibles, qualifiés et engagés. Ils sont dotés d'un fonds d'appui pour le développement des activités, permettant d'assurer suivi, évaluation et capacitation.	<b>F2.</b> Les SAAE ont un budget insuffisant et mal géré avec des effectifs pléthoriques de techniciens inadaptés et non engagés, ne pouvant assurer ni suivi ni formation et appuyant des secteurs non prioritaires.	<b>F3.</b> L'AAE est réservé exclusivement aux plus vulnérables et défavorisés économiquement, engagés dans des activités vertes. Il est financé par des taxes sur les autres acteurs économiques et des fonds de solidarité.	<b>F4.</b> Les acteurs économiques assurent par eux-mêmes de façon autonome, démocratique et gratuite leur propre service d'appui mutuel.	<b>F5.</b> Absence totale d'appui aux acteurs économiques
<b>G. Système de production agricole</b>	<b>G1.</b> <i>Agroécologie / Une agriculture saine et durable qui intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité.</i>	<b>G2.</b> <i>Système en transition combinant utilisation raisonnée d'intrants chimiques et mécanisation.</i>	<b>G3.</b> <i>Usage uniquement d'intrants chimiques (engrais/pesticides) déconnecté de l'élevage, avec une mécanisation agressive et un recours systématique aux OGM.</i>	<b>G4.</b> <i>En 2035, les pratiques agricoles sont archaïques basées sur l'utilisation de matériels qui ne donnent pas de rendements satisfaisants.</i>	<b>G5.</b> <i>Il n'y a plus d'agriculture.</i>

### Session 5 : Identification des incompatibilités et trames des scénarios

Par un travail de groupe, le processus de production des trames de scénarios (combinaison des états possibles des différentes forces motrices) a permis d'en identifier 19 comme suit :

**A2/F5 B1/D3 B2/D3 B3/C2 B3/D1 B4/C1 B4/C2 B4/D1 B4/D2 B4/F1 E1/F2 E1/F5 E2/F1 E4/F4 A1/F5 C3/F1 D3/F1 A2/F2 E2/F3**

Dans un premier temps, 16 trames ont été identifiées comme autant de combinaisons d'états du futur de chaque force motrice mutuellement compatibles, éliminant par là-même trois trames. Il s'en est suivi une sélection de sorte que ne soient conservées que des trames formant des futurs contrastés possibles, couvrant des situations pouvant aussi bien être considérées comme acceptables que non acceptables, ainsi que des situations de rupture.

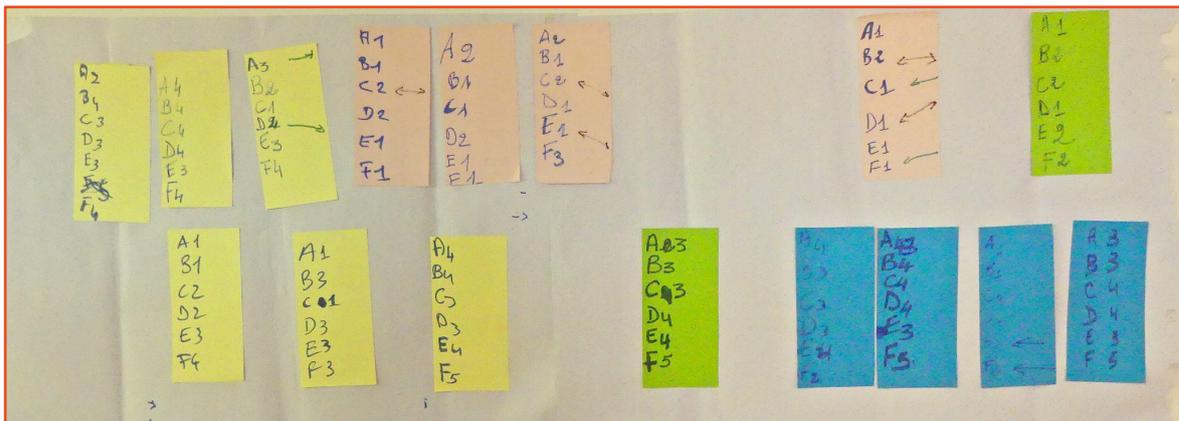


Figure 8. Les seize trames identifiées

La discussion collective a permis ainsi d'en isoler huit. Certaines trames ont été éliminées car considérées comme peu cohérentes, même si les états du futur qui les constituaient étaient tous mutuellement compatibles deux à deux. D'autres, assez proches, ont été fusionnées afin de produire une trame plus contrastée.

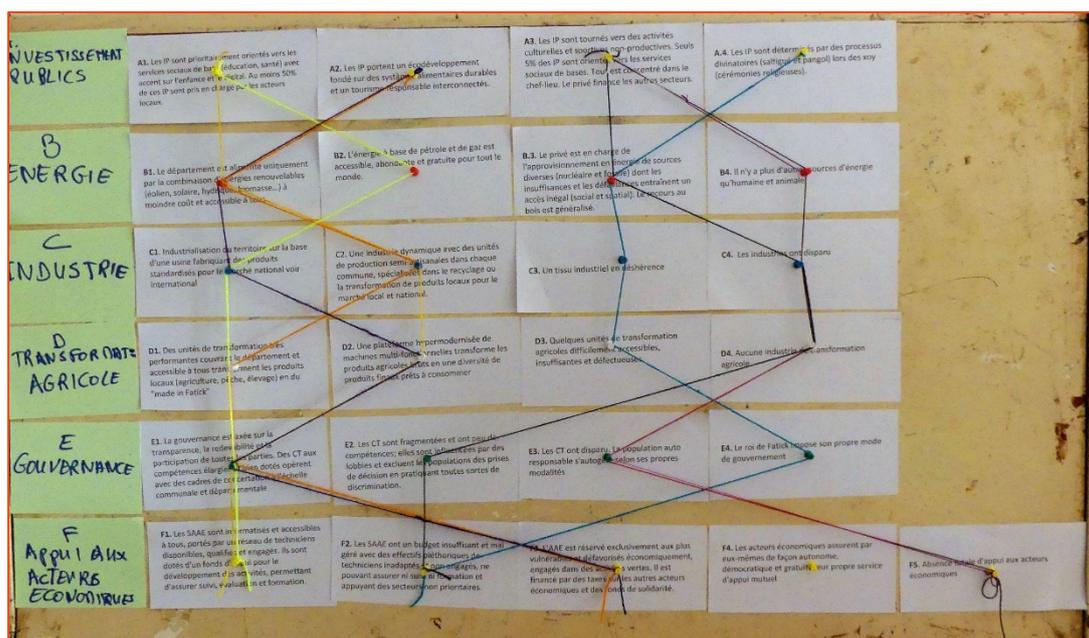


Figure 9. Visualisation des trames pour sélection

*Note : Les six forces motrices sont indiquées dans la colonne de gauche. Les lignes du tableau représentent les états du futur de chaque force motrice. Chaque fil coloré représente une trame spécifique, faite de la combinaison verticale de différents états du futur. Ce mode de travail permet de voir rapidement les points communs et les différences entre chaque cadre proposé afin de sélectionner les plus contrastés.*

## Session 6 : Les huit synopsis

Cinq groupes de travail ont ensuite eu la charge de produire les huit synopsis en combinant et organisant les états du futur, correspondant à ces trames et en leur donnant si possible un titre attractif et une image. Chaque synopsis intègre également l'état du futur de la variable S\_Prod\_Ag (voir session ci-dessous) qui correspond le mieux à la situation décrite.

### I. Fatick a waaga xooxum / Fatick Autonome

A1.B1.C2.D2.E3.F4.

En 2035, à Fatick, les acteurs économiques assurent par eux-mêmes de façon autonome, démocratique et gratuite leur propre service d'appui mutuel. Les IP sont prioritairement orientés vers les services sociaux de base (éducation, santé) avec accent sur l'enfance et le digital. Au moins 50% de ces IP sont pris en charge par les acteurs locaux. Même si les CT ont disparu, la population auto-responsable s'autogère selon ses propres modalités. Le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût et accessible à tous. Une agriculture agroécologique, saine et durable intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. L'industrie est dynamique avec des unités de production semi-artisanales dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national. Une plateforme hyper-modernisée de machines multifonctionnelles transforme les produits agricoles bruts en une diversité de produits finaux prêts à être consommés.

### II. Fatick fatigué

A3.B3.C4.D4.E2.F2.

En 2035, les collectivités territoriales sont fragmentées et ont peu de compétences. Elles sont influencées par des lobbies et excluent les populations des prises de décision en pratiquant toutes sortes de discrimination. Les IP sont alors tournés vers des activités culturelles et sportives non-productives. Seuls 5% des IP sont orientés vers les services sociaux de base et concentrés dans le chef-lieu du département. Le privé finance les autres secteurs dont l'approvisionnement en énergie de sources diverses (nucléaire et fossile) dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Par conséquent, le recours au bois est généralisé. L'agriculture repose sur l'usage exclusif d'intrants chimiques (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles déconnectés de l'élevage, avec une mécanisation lourde et un recours aux OGM. Les services d'appui aux acteurs économiques ont un budget insuffisant et mal géré avec des effectifs pléthoriques de techniciens inadaptés et non engagés, ne pouvant assurer ni suivi ni formation et appuyant des secteurs non prioritaires. Les industries, y compris celles liées à la transformation agricole, ont disparu.

### III. Nataange

*A1.B1.C2.D2.E1.F1.*

En 2035, le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût, accessible à tous avec une industrie dynamique, des unités de production semi-artisanales hors agricoles dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national. Aussi, une plateforme hyper-modernisée de machines multifonctionnelles transforme les produits agricoles bruts en une diversité de produits finaux prêts à consommer. Une agriculture agroécologique, saine et durable intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. La gouvernance est axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Des collectivités territoriales aux compétences élargies et bien dotées opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. De ce fait, les investissements publics sont pris en charge à au moins 50% par les acteurs locaux et prioritairement orientés vers les services sociaux de base (éducation, santé), avec un accent sur l'enfance et le digital. À ce titre, les services d'appui aux acteurs économiques sont informatisés et accessibles à tous, portés par un réseau de techniciens disponibles, qualifiés et engagés. Ils sont dotés d'un fonds d'appui pour le développement des activités, permettant d'assurer suivi, évaluation et formation.

### IV. Un royaume privé !

*A3.B3.C3.D4.E4.F5.*

En 2035, dans le Sine, le roi impose son propre mode de gouvernement. Les investissements publics sont tournés vers des activités culturelles et sportives non-productives ; seuls 5% sont orientés vers les services sociaux de base. Tout est concentré dans le chef-lieu. Le privé finance les autres secteurs et est en charge de l'approvisionnement en énergie de sources diverses (nucléaire et fossile) dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Le recours au bois est généralisé. En l'absence totale d'appui aux acteurs économiques, le tissu industriel est en déshérence et aucune transformation agricole industrielle n'est opérée. L'agriculture est duale. Une minorité repose sur l'usage exclusif d'intrants chimiques (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles déconnectés de l'élevage, avec une mécanisation lourde et un recours aux OGM. Mais la majorité des pratiques agricoles n'ont recours à aucun intrant, la pratique de la jachère est généralisée et les matériels utilisés ne permettent pas de haut rendement.

### V. Made in Fatick

*E1.A2.B1.C2.D1.F3.*

En 2035, la gouvernance de Fatick est axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Des CT aux compétences élargies et bien dotés opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. Les IP portent un écodéveloppement fondé sur des systèmes alimentaires durables et un tourisme responsable interconnectés. Par conséquent, le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût et accessible à tous. Ainsi, une industrie dynamique avec des unités de production semi-artisanales dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national. Des unités de transformation très performantes couvrant le département et accessibles à tous transforment les produits locaux (agriculture, pêche, élevage) en du "made in Fatick". Une agriculture agroécologique, saine et durable intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. L'AAE est alors réservé exclusivement aux plus vulnérables et défavorisés économiquement, engagés dans des activités vertes. Il est financé par des taxes sur les autres acteurs économiques et des fonds de solidarité.

## VI. Le royaume et ses divinités

### A4.B4.C3.D3.E4.F5.

En 2035, le roi de Fatick impose son propre mode de gouvernement. Les IP sont déterminés par des processus divinatoires (*saltigué* et *pangol*) lors des *xoy* (cérémonies religieuses). L'appui aux acteurs économiques est absent. Par conséquent, il n'y a plus d'autres sources d'énergie qu'humaine et animale. Le tissu industriel est alors en déshérence et quelques unités de transformation agricole sont difficilement accessibles, insuffisantes et défectueuses. Fatick combine alors deux formes d'agriculture. D'un côté, dans le sud, une agriculture agroécologique, saine et durable intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. D'un autre côté, dans le nord, les pratiques agricoles n'ont recours à aucun intrant, la pratique de la jachère est généralisée et les matériels utilisés ne permettent pas de haut rendement.

## VII. L'autarcie

### A4.B4.C4.D4.E3.F4.G1.

A Fatick en 2035, les CT ont disparu. La population auto-responsable s'autogère selon ses propres modalités dans lesquelles les investissements publics sont déterminés par des processus divinatoires (*saltigué* et *pangol*) lors des *xoy* (cérémonies religieuses). Il n'y a plus d'autres sources d'énergie qu'humaine et animale. Dans ces conditions, toutes les industries ont disparu et les acteurs économiques assurent par eux-mêmes de façon autonome, démocratique et gratuite leur propre service d'appui mutuel pour développer une agriculture agroécologique, saine et durable qui intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail.

## VIII. Fatick 2.0 (Hub Industriel)

### A1.B2.C1.D1.E1.F1.G2

A Fatick en 2035, les collectivités territoriales ayant des compétences élargies et bien dotées opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. La gouvernance est ainsi axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Les investissements publics sont prioritairement orientés vers les services sociaux de base (éducation, santé) avec accent sur l'enfance et le digital. Au moins 50% sont pris en charge par les acteurs locaux. Dans ce contexte où l'énergie à base de pétrole et de gaz est accessible, abondante et gratuite pour tout le monde, les SAAE sont informatisés et accessibles à tous, portés par un réseau de techniciens disponibles, qualifiés et engagés. Ils sont dotés d'un fonds d'appui pour le développement des activités, permettant d'assurer suivi, évaluation et formation. Tout cela permet une industrialisation du territoire basée sur une usine fabriquant des produits standardisés pour le marché national et international, ainsi que l'opération d'unités de transformation agricole très performantes couvrant le département et accessibles à tous. Celles-ci transforment les produits d'une agriculture en transition combinant utilisation raisonnée d'intrants chimiques et organiques avec une mécanisation de haute technologie en du "made in Fatick".

## Session 7 : Développement des narratifs

Les narratifs ont été développés par les mêmes groupes ayant construit les synopsis. Ces narratifs sont des représentations complètes élaborées à partir de l'intégration progressive de tous les autres facteurs de changement, de façon à constituer des images expressives de ce que pourrait être le futur de la région de Fatick. Au total, huit narratifs ont été produits et sont accessibles en Annexe p. 52-63.

## Session 8 : L'intégration de la variable agroécologie

La présence de la variable S\_Prod\_Ag parmi les facteurs de changement a permis de réaliser directement l'intégration de l'agroécologie comme forme d'organisation de la production agricole conformément à la définition de ce facteur : "*Itinéraires techniques et pratiques mis en œuvre par les exploitations (intensif, agro écologique..., intégration agriculture-élevage, etc.)*". Avec cette définition il a tout d'abord été possible d'imaginer cinq différents états du futur pour S\_Prod\_Ag (numérotée G) comme suit :

- G1.** Une agriculture agroécologique, saine et durable intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité.
- G2.** L'agriculture est en transition, combinant utilisation raisonnée d'intrants chimiques et organiques avec de la mécanisation
- G3.** L'agriculture repose sur l'usage exclusif d'intrants chimiques (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles déconnectés de l'élevage, avec une mécanisation lourde et un recours aux OGM
- G4.** Les pratiques agricoles n'ont recours à aucun intrant, la pratique de la jachère est généralisée et les matériels utilisés ne permettent pas de haut rendement.
- G5.** Il n'y a plus d'agriculture

Ces états du futur ont été utilisés pour compléter les synopsis précédemment établis avec les six forces motrices sélectionnées (voir session 6 ci-dessus) ainsi que les narratifs correspondants (voir *éléments en italique* en Annexe p. 52-63).

## La reconexion au présent, les tables rondes thématiques

### Session 9 : Reconnexion au présent : que nous disent les futurs de Fatick sur le présent ?

Afin de pouvoir utiliser les représentations du futur obtenues pour repenser le présent de façon complémentaire, un synopsis dit "du présent" a tout d'abord été élaboré par les participants. Ce synopsis est le "miroir" actuel des synopsis des futurs, construit en identifiant l'état du présent de chaque force motrice et en les combinant sous forme de descriptif. Le synopsis du présent qui décrit donc la situation de Fatick aujourd'hui au regard de ces forces motrices (y compris la variable S\_Prod\_Ag) est le suivant :

### Synopsis du présent

À Fatick, en 2021, les collectivités territoriales aux compétences élargies et aux moyens limités essayent d'opérer avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. La gouvernance est basée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties avec des résultats encore partiels. Les investissements publics sont prioritairement orientés vers les services sociaux de base (éducation, santé), avec un peu d'écodéveloppement fondé sur des systèmes alimentaires durables et un tourisme responsable et surtout concentrés dans les chefs-lieux du département et des communes. Les acteurs privés et locaux financent également certains services publics (éducation, santé). Les SAAE sont partiellement informatisés et portés par des personnels plus ou moins disponibles, qualifiés et engagés en fonction des activités/secteurs. Des fonds d'appui déconcentrés et autres existent mais sont insuffisants pour assurer suivi, évaluation et formation complets. Certains appuis sont ciblés en fonction des bénéficiaires et pas accessibles à tous. Certains acteurs économiques assurent par eux-mêmes leur propre service d'appui mutuel.

Le département est alimenté par une combinaison d'énergies fossiles (pétrole, gaz) et renouvelables (solaire individuel et collectif, bois de chauffe) qui ne sont pas accessibles de façon égale à tous. La production de l'énergie fossile est essentiellement publique mais l'exploitation est partiellement assurée par le privé. La production et la distribution des énergies renouvelables repose sur une combinaison d'acteurs publics et privés. Des pratiques agricoles diverses coexistent. Certaines reposent sur l'usage intensif d'intrants chimiques (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles intégrant plutôt l'élevage. Par endroits l'agriculture est en transition, combinant utilisation raisonnée d'intrants chimiques et organiques avec de la mécanisation. En général, le matériel agricole est vétuste. Quelques unités de transformation agricole semi-artisanale opèrent ; par endroits elles sont difficilement accessibles, insuffisantes et défectueuses. Il n'y a pas d'industries non agricoles.

La reconnexion au présent se fait sous la forme de scénarios qui sont des représentations du futur (les synopsis) connectées à une représentation du présent (synopsis du présent). Cette connexion peut être établie selon diverses méthodes et avec l'aide de différents instruments. Le travail réalisé ici visant à établir une telle connexion sous forme de points de basculement permettant de relier chaque synopsis à au synopsis du présent, nous avons adapté la méthode des triangles des futurs.

Un triangle des futurs (cf. figure 10 ci-après) comporte au sommet le futur considéré (chaque synopsis) et sur chacun de ces deux autres angles d'une part les contraintes et obstacles œuvrant à l'encontre de la réalisation de ce futur et d'autre part les dynamiques actuelles poussant vers sa réalisation (poches du futur dans le présent). La partie centrale de chaque triangle permet de mettre en regard les tensions entre obstacles et dynamiques et d'en inférer des points de basculement.

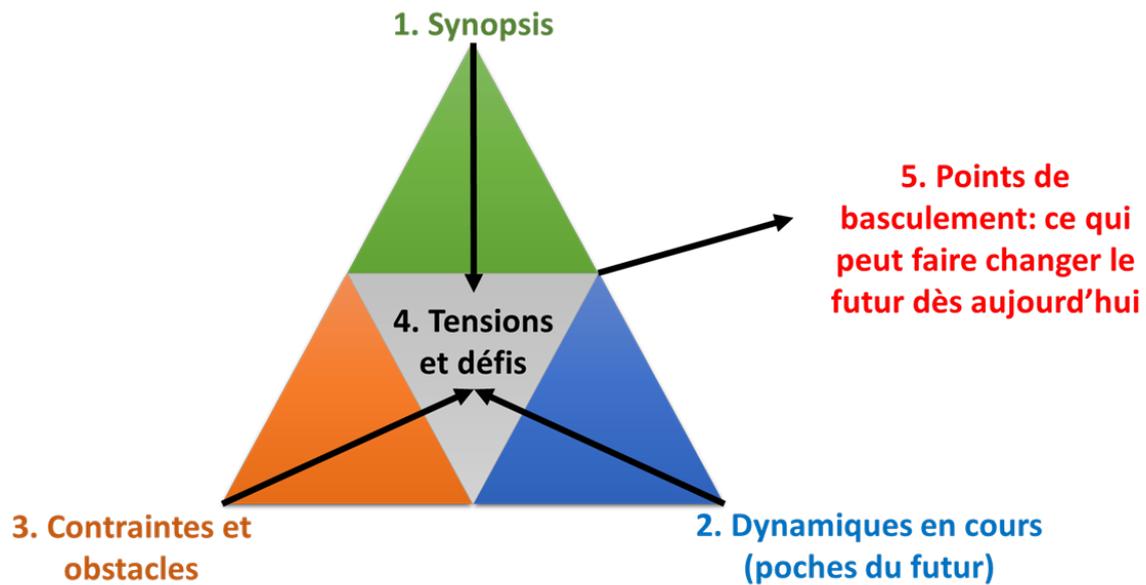


Figure 10. Utilisation du triangle des futurs pour repenser le présent

Les huit triangles des futurs développés lors de l'atelier sont présentés en Annexe p.64-71 du rapport final de l'atelier. À titre d'illustration, la figure 11 ci-dessous reproduit celui sur le synopsis « *Fatick Autonome* ».

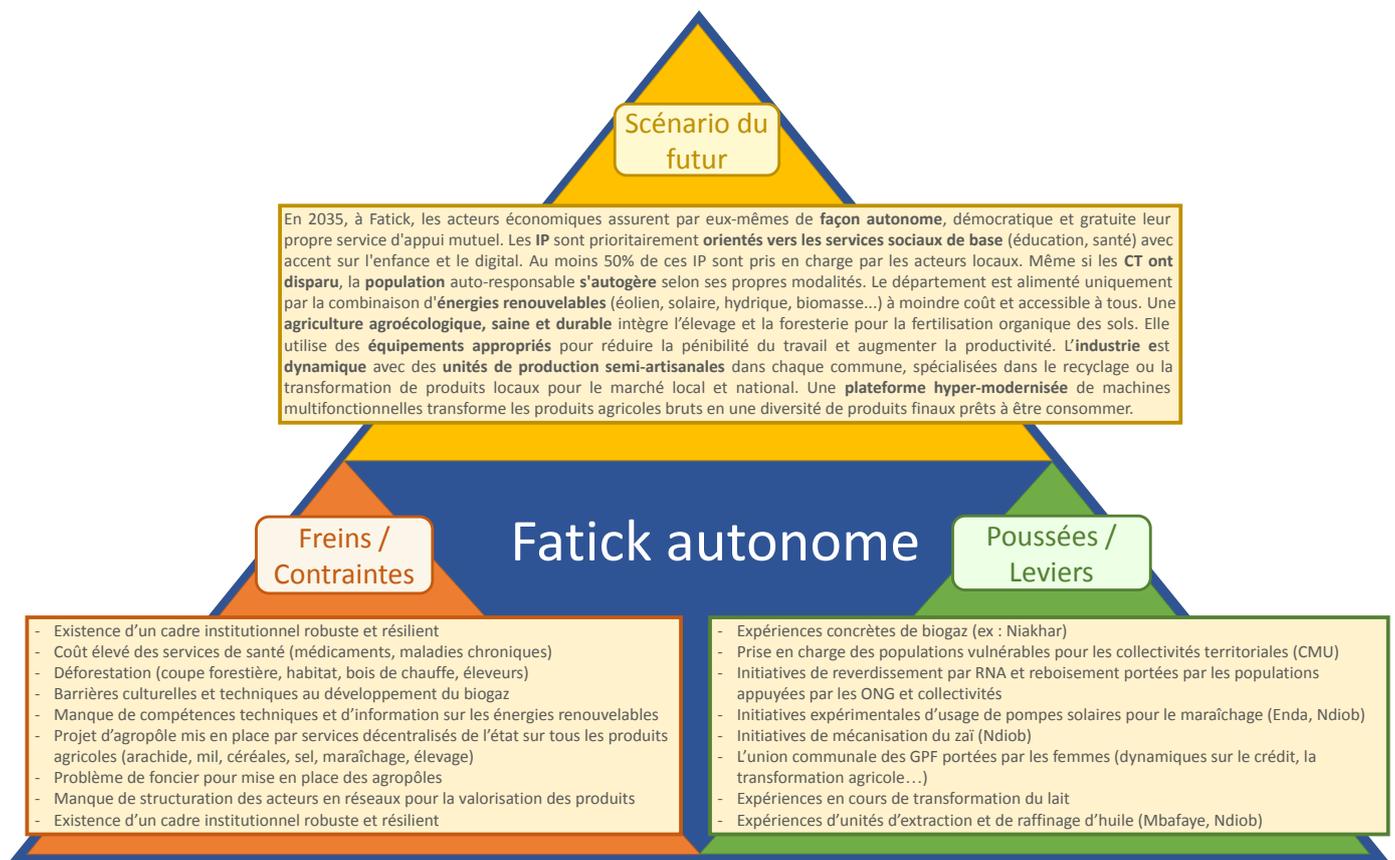


Figure 11. Exemple du triangle des futurs pour le scénario « *Fatick autonome* »

Les points de basculement sont des événements, actions, portées par les acteurs locaux dont la réalisation ou non fera pencher ou non l'évolution du territoire dans la direction de ce futur. Il ne s'agit donc pas d'engager une réflexion de type planification stratégique, mais d'identifier des espaces d'action dont les acteurs du territoire peuvent se saisir afin de transformer la trajectoire du territoire. Il s'agit bien de repenser l'actionnabilité du présent en prenant en compte des futurs possibles.

C'est à partir de l'analyse des triangles des futurs qu'ont été identifiées tout d'abord les tensions. Pour cela, l'ensemble des éléments constituant les obstacles et les dynamiques de tous les triangles ont été collectés puis reclassés en fonction des grandes questions auxquelles ils se rapportaient. Ces questions portent respectivement sur : Gouvernance, Investissements publics, Énergies renouvelables, Production agricole, Gestion des ressources naturelles, Accès aux intrants, Pratiques agroécologiques, Transformation agricole et Appuis aux acteurs économiques. Il est logique de retrouver ici la plupart des forces motrices identifiées.

Pour chacune de ces questions, une session plénière a permis de mettre en regard obstacles et dynamiques favorables dans le but d'amener les participants à faire état d'un certain nombre de points de basculement opérationnels associés à ces tensions. Il s'agissait donc des actions qui pouvaient être menées dès à présent par les acteurs de Fatick pour induire des changements déterminants en faveur d'une évolution souhaitable du territoire. Les résultats de ces sessions sont présentés à la suite.

## Gouvernance

La gouvernance du département de Fatick est régie en théorie par la réforme intitulée "*Acte III de la décentralisation*" qui instaure les communes et départements comme seuls ordres de collectivités territoriales. Le fonctionnement de leurs instances de concertation (conseils communaux et départementaux) est défini dans le nouveau code général des collectivités locales, de même que la répartition des rôles et responsabilités entre élus locaux. Pour mettre en œuvre les politiques publiques, les départements et communes disposent chacun d'outils de planification intitulés respectivement Plans de Développement Départementaux (PDD) et Communaux (PDC). Il existe une grande densité d'organisations de la société civile qui drainent de l'activité et des financements à l'échelle du département et des communes. Cet arsenal institutionnel doit permettre une gouvernance participative, qui définit de façon concertée avec les acteurs locaux les cadres d'intervention, où figurent des stratégies et plans d'actions pour un développement cohérent du territoire et une gestion de proximité des problèmes de sa population. Dans la pratique, ce cadre institutionnel s'accompagne de réunions mensuelles organisées par le préfet auxquelles l'ensemble des acteurs de la zone sont conviés (élus, société civile et secteur privé).

**Les tensions identifiées** indiquent que les processus se voulant démocratiques manquent en réalité de transparence, avec souvent une dépendance à des acteurs individuels, ou des pressions externes. Les collectivités territoriales ne disposent par ailleurs pas suffisamment de moyens et de capacités effectives pour traduire en actions concrètes les mesures adoptées dans les plans, et assurer leur suivi.

**Un premier point de basculement** concerne l'existence ou non d'une véritable volonté politique pour faire fonctionner convenablement les cadres participatifs ; cela concerne notamment l'extension des budgets participatifs à l'ensemble des communes et au département.

Un **levier d'action** potentiel pourrait être une sensibilisation accrue des maires et des élus sur cette question mais aussi une montée en capacité de la société civile pour qu'elle puisse revendiquer ses droits.

Un **deuxième point de basculement** porte sur la capacité du système de gouvernance à accorder un poids supplémentaire aux messages portés par l'ensemble des collectivités territoriales lors des concertations, et en particulier aux comités villageois qui nécessitent de gagner en compétences.

Un **troisième point de basculement** consiste en la possibilité d'obtenir des financements conséquents et stables pour assurer un meilleur fonctionnement des conférences territoriales, notamment dans le suivi des engagements et décisions pris lors des réunions mensuelles, et de disposer des moyens nécessaires pour les concrétiser sur le terrain.

Il se pose la **question des leviers d'action**, à savoir qui peut et veut agir sur ces points de basculement afin d'engendrer une dynamique de transformation souhaitée par tous. Un **levier potentiel** semble être, dans l'emboîtement des collectivités et instances de gouvernance, les dynamiques communales qui peuvent impulser une dynamique départementale.

### Investissements publics

Le cadre de gouvernance susmentionné permet au département de Fatick de disposer d'outils de planification, qui déterminent les zones et secteurs vers lesquels les investissements publics doivent être engagés en priorité. À ce sujet, les collectivités territoriales doivent recenser tous les six mois l'ensemble des interventions opérées dans leur circonscription, rapportées au sein d'un rapport d'activités biennuel pour que le conseil départemental dispose d'une vue d'ensemble sur les actions menées sur le territoire. Ces interventions sont financées pour une part importante par les fils du pays, qui effectuent des dons dans les services sociaux de base, la diaspora qui opère des projets dans des domaines tels que la formation des femmes ou encore les associations villageoises, qui collectent des fonds pour la construction d'infrastructures publiques.

Une **tension identifiée** est qu'en dépit des cadres d'orientation existants, les investissements pourtant assez conséquents, sont menés au niveau des communes de façon non coordonnée, suivant davantage le bon vouloir des donateurs que les priorités stratégiques fixées dans les plans de développement territoriaux. Souvent aussi, ce sont les chefs-lieux qui bénéficient principalement des investissements publics au détriment du milieu rural.

Un **point de basculement** réside dans la possibilité pour les représentants des collectivités territoriales (les maires et le président du CG) d'assurer la coordination des investissements par une animation communale et départementale efficace, de sorte à harmoniser les interventions menées au niveau à différents niveaux, des communes au département.

Un **levier d'action** pourrait être la mise en place de protocoles ou d'un dispositif de gestion des investissements permettant une orientation cohérente des investissements publics en accord avec les priorités définies dans les plans de développement territoriaux existants (PDD & PDC) et ce, au regard de la façon dont se répartissent les interventions recensées dans le rapport d'activité biennuel. Là encore, ressort la question des entités qui peuvent/veulent s'engager dans un tel processus.

## Énergies renouvelables

**Les tensions identifiées** portent sur des dynamiques porteuses de changement en matière d'énergie renouvelable, confrontées à une dépendance envers les énergies fossiles, dans un contexte culturel qui s'interroge sur les modèles énergétiques à privilégier.

Le département connaît actuellement des initiatives qui tendent vers une diffusion progressive d'énergies renouvelables. De fait, un intérêt certain se manifeste pour le recours à des alternatives durables, en témoigne l'organisation annuelle d'un forum annuel de l'énergie solaire au niveau du département. À titre illustratif, des programmes sont menés dans la région pour doter les ménages et infrastructures publiques en énergie solaire, tels que le PRODEL mis en œuvre par l'AGETIP (fourniture et installation de kits solaires) ou plus récemment, le programme GBE déployé en collaboration avec l'ONG Eau Vive (installation de réfrigérateur solaire et kit solaire dans des structures de santé). D'autres expériences ont été menées dans le département sur la fabrication et l'usage de biogaz, et sont parvenues pour certaines à faire leur preuve.

De façon générale, le département demeure pour l'heure fortement dépendant de l'énergie fossile et les collectivités territoriales sont dépourvues des compétences techniques requises pour un déploiement plus conséquent des énergies renouvelables, tel que le solaire et le biogaz. Une difficulté supplémentaire s'ajoute au secteur du biogaz, à savoir le manque de disponibilité de la matière organique nécessaire à sa production, ce qui conditionne grandement l'accès à cette énergie aux seules exploitations pratiquant un élevage intensif. Au-delà des freins techniques, des barrières culturelles subsistent à l'adoption de ces modèles énergétiques durables dont les populations réclament que leur intérêt et leur efficacité soient démontrés.

**Un premier point de basculement** est la volonté ou non des collectivités territoriales d'adopter des modes de consommation énergétiques à base d'énergies renouvelables au niveau des infrastructures de leur circonscription comme dans le cas de la ville de Ndiob.

**Un levier d'action** serait d'organiser des rencontres avec la commune de Ndiob afin de sensibiliser les différents maires sur cette question.

**Un second point de basculement** est la disponibilité et l'accessibilité ou non de kits solaires dans le cadre d'une stratégie de mise en œuvre de dispositifs incitatifs destinés à encourager les populations à se convertir au renouvelable.

**Un levier d'action** consiste en la formation de techniciens compétents pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement dédiés à sensibiliser les populations sur les modes de consommation alternatifs, et les aider dans l'installation et l'utilisation de ces énergies durables.

Pour le secteur du *biogaz*, **un point de basculement** est la capacité à cibler les producteurs répondant aux critères exigés pour sa production, du fait qu'il ne peut se déployer que de façon localisée dans la région, faute de rareté des conditions requises. Là encore, **un levier d'action** est l'accompagnement technique dans l'installation, en accordant une vigilance particulière au respect des normes sanitaires sur l'évacuation des effluents et déchets.

Dans ce domaine, des énergies renouvelables, il reste à déterminer quels acteurs sont prêts à porter leur attention sur ces points de basculement et ces leviers d'action pour y investir les ressources nécessaires.

## Production agricole

### Gestion des ressources naturelles

Le département connaît des défis agricoles croissants, en raison de la dégradation des ressources naturelles et du manque d'accès à l'eau durant la saison sèche (facteur particulièrement bloquant pour les activités maraîchères). Les pratiques agricoles contribuent pour beaucoup à la dégradation des sols déjà engagée par la salinisation des terres, et aggravée par des techniques tel que le labour profond ou encore le recours croissant aux intrants.

Les ressources forestières ne sont pas en reste, en proie au défrichage et à la culture sur brûlis, encore l'exploitation pour le bois de chauffe, voir à leur diminution face à la croissance urbaine. Face à ces défis, des conventions locales ont été mises en place dans certaines communes du département pour assurer une meilleure gestion des ressources naturelles (ex : ville de Ndiob).

Par-delà les cadres institutionnels, des initiatives de reverdissement par RNA et de reboisements ont été mises en œuvre, portées par des agriculteurs grâce aux soutiens d'ONG ou à la mobilisation de collectivités locales (ex : ville de Tattaguine avec Enda Pronat). En réponse au manque d'eau et de fertilité des sols, des systèmes d'irrigation par tranchées à partir de points d'eau ont été implantés (ex : ville de Ngouloul). Une technique de mécanisation du Zaï a également été expérimentée (ex : ville de Ndiob).

**Les tensions identifiées** révèlent que ces initiatives prometteuses portées dans diverses localités du département ne suffisent pourtant guère à résoudre la dégradation sévère des sols, dans la mesure où la plupart des collectivités territoriales ne parviennent pas à assumer pleinement leur rôle de gestion des ressources naturelles. Tributaires d'un manque de moyens, elles ne disposent généralement pas des capacités suffisantes pour mettre en place les instances de gestion et sanction adéquates, faute d'agents techniques dûment formés pour le terrain.

Partant de ce qui fonctionne déjà, **un premier point de basculement** relève de la capacité des collectivités locales à favoriser la recherche en faveur de la gestion des ressources naturelles (GRN) et des processus de conservation des sols en vue de développer des techniques et technologies capables d'assurer une gestion durable des terres (GDT). **Un levier d'action** pourrait être l'intégration de la GDT, et en particulier du recours à la RNA, dans les PDC (par les élus locaux).

Dans un second temps, **un deuxième point de basculement** porte sur la capacité des responsables communaux à traduire concrètement les règles du code forestier au contexte local, sans le modifier bien entendu. **Un premier levier d'action** pourrait être l'organisation d'ateliers participatifs regroupant leaders d'opinion, représentants des "*eaux & forêts*" et autres acteurs clés, pour élaborer collectivement des conventions locales. Une fois le cadre institutionnel adapté, **un second levier d'action** consisterait à ce que les règlements proposés soient harmonisés à l'échelon intercommunal pour faciliter leur appropriation par la population, et éventuellement mutualiser les moyens de gestion et contrôle. Ces ateliers participatifs pourraient s'appuyer utilement sur les comités villageois.

**Un troisième point de basculement** porte sur la capacité du département à assurer un suivi des adaptations ainsi établies et disposer des ressources indispensables pour le mettre en œuvre. **Un premier levier d'action** réside dans la formation d'un nombre d'agents des "eaux et forêts" suffisants, rassemblés au sein de comités de gestion des ressources pour sensibiliser les populations et faire appliquer le code forestier, voire recourir à des sanctions en cas de besoin. En complément, **un second levier** suppose la formation d'animateurs RNA chargés de sensibiliser les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, de sorte qu'ils se saisissent par eux-mêmes de la question du mode de gestion des sols et de les accompagner dans l'établissement d'un protocole autour des bonnes pratiques.

#### Accès aux intrants

En appui aux exploitations agricoles et face aux défis qu'elles rencontrent, le département est couvert par des dispositifs multi-échelle d'accès aux intrants. L'État réalise une distribution nationale d'engrais, répartie entre les producteurs par l'entremise des collectivités et pôles multi-services portés par les coopératives. Au niveau du département, l'ANCAR octroie également des prêts aux organisations professionnelles (OP) pour qu'elles puissent s'approvisionner, après étude préalable de leurs besoins en intrants. À l'échelle locale, des fonds sont inscrits dans les PDC de certaines communes pour favoriser cet accès.

**Des tensions identifiées** résident dans le fait que ce maillage d'appui ne permet pas de garantir la quantité et la qualité des intrants distribués. Il ne couvre pas non plus l'accès aux semences améliorées, souvent difficile. Enfin, le système de distribution tel qu'il est conçu ne permet pas aux producteurs d'être autonomes, avec pour conséquence de recevoir parfois de la part des intermédiaires des commandes d'intrants inadaptées à leurs besoins.

**Un premier point de basculement** repose sur la capacité des collectivités territoriales à soutenir la recherche locale sur l'analyse des sols pour déterminer les engrais et amendements adéquats et nécessaires et la production de semences locales.

En réponse aux problèmes identifiés, **un premier levier d'action** pourrait être que les collectivités travaillent à élargir leur compétence à l'agriculture pour avoir le droit de regard sur la gestion des ressources publiques allouées localement au secteur. Elles pourraient ainsi financer le secteur de la recherche afin qu'il renforce ces liens avec les producteurs pour favoriser l'élaboration locale de solutions adaptées au contexte, notamment climatique, telles que la production de semences et/ou d'amendements locaux (compost).

D'autre part, **un second point de basculement** concerne la capacité des collectivités locales à accompagner les OP et coopératives dans leur accès aux intrants. **Un levier d'action** est le renforcement de capacités des OP et coopératives par des sessions de formation sur la production et la circulation de semences paysannes, ainsi que la négociation dans l'accès aux intrants et leur distribution ainsi que sur leur capacité de production locale.

## Pratiques agroécologiques

Au-delà de la production conventionnelle, des initiatives sont menées sur le plan de l'agroécologie et des modes de production durable, telles que l'implantation de centres de compostages pour l'approvisionnement en amendements bio (ex : ville de Ndiob). Inscrites en réseau, des ONG développent des expériences concrètes pour l'usage de bio-intrants et d'autres techniques destinées à promouvoir la transition vers des systèmes alimentaires durables (ex : Agrisud, Enda Pronat). En somme, un ensemble d'acteurs du département sont engagés dans la transition pour l'agroécologie, et politiquement impliqués au sein de la DyTAES, à l'instar de la ville de Ndiob, qui se veut un véritable modèle d'écodéveloppement.

Bien qu'un essor en faveur d'une transition vers des modes de production durables soit à l'œuvre, **des tensions identifiées** subsistent dans le département, qui observe un recours généralisé aux techniques conventionnelles, et à l'expression par les agriculteurs d'un besoin d'intrants conventionnels non satisfait, tant par les politiques actuelles que par leur capacité financière. Le maintien de ces pratiques et besoins s'explique notamment du fait d'un "*blocage mental*" sur l'efficacité et la performance des produits chimiques, tandis que les intrants bio ne demeurent pour l'heure que très peu disponibles, faute d'un subventionnement suffisant (seulement 10%).

Ce potentiel engouement en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement dépend d'un **point de basculement** relatif à la capacité des collectivités territoriales à sensibiliser les populations au niveau local pour favoriser la diffusion des pratiques agro-écologiques. **Un premier levier d'action** pourrait être l'organisation de campagnes de sensibilisation consistant à démontrer l'efficacité de nouvelles méthodes telles que les bio-intrants et le compostage, sous forme de démonstration/formation dispensées au sein de champs "*tests*" ou directement en visite au cœur des exploitations par des producteurs "*modèles*" chargés d'intervenir de commune en commune (façon *Campesino a Campesino*, "*de paysan à paysan*").

Au niveau des collectivités territoriales, **un second point de basculement** repose sur la capacité des élus locaux à échanger entre communes pour encourager la transmission de bonnes pratiques entre acteurs clés du territoire dans une dynamique solidaire, et voir se diffuser les projets porteurs. **Un levier d'action** consiste à réaliser des expérimentations sur la base de sessions d'échange entre localités, en ciblant des pratiques qui ont fait leur preuve dans des communes avoisinantes, et faire tester voire évaluer des pratiques novatrices (bio-intrants, compostage, en suivant la qualité du sol en plus des performances usuelles.).

À l'échelle du département, **un dernier point de basculement** porte sur le déploiement potentiel d'un plan de communication autour des bonnes pratiques de sorte à sensibiliser l'ensemble des producteurs, y compris les plus reculés. L'animation d'émissions de radio communautaires au cours desquelles seraient invitées des personnes ressources capables de renseigner sur les pratiques agroécologiques, peut constituer **un premier levier d'action**. Par ailleurs, **un second levier** consisterait à s'inscrire dans une dynamique locale de la DyTAES avec la création d'une DyTAEL.

## Filière agroalimentaire

### Transformation agricole

Des initiatives peuvent être observées au sein du département dans le domaine de la transformation, bien qu'elles demeurent très localisées et peinent à s'inscrire dans la durée. En guise d'illustration, le secteur du tourisme a mis en place un programme de formation à destination de femmes, pour qu'elles puissent fabriquer, transformer et commercialiser des produits locaux, vendus à travers un catalogue de sorte à ajuster leur production selon la demande. Elles maîtrisent ainsi toute la chaîne de valeur dont la plus-value repose sur le caractère "*local*" des produits, qui séduit les touristes venus visiter la région. Une autre commune est dotée d'une industrie agroalimentaire locale intitulée « *Cek a sinig* », qui transforme des volailles mais aussi d'autres produits locaux. Par ailleurs, des groupements de femmes d'autres circonscriptions pratiquent le raffinage de l'huile d'arachide, tandis que des unités de raffinage industrielles voient également le jour, pour profiter d'un marché local dont les exportations massives ont provoqué une quasi pénurie.

Ces activités de transformation demeurent cependant relativement isolées dans le département en raison de **nombreuses tensions identifiées**, à commencer par le défaut d'approvisionnement en arachide pour le raffinage ou du manque d'unités de stockage et de techniques de conservation pour d'autres produits locaux telles que les mangues et les pastèques, dont le potentiel de transformation n'est par conséquent pas exploité. Les équipements et machines mobilisés proviennent essentiellement de l'extérieur, et ne sont donc pas renouvelés, faute de compétences locales pour garantir leur maintenance. Les réseaux routiers ne sont pas en état de pouvoir assurer l'acheminement des produits pour leur commercialisation. Au niveau du marché, les acteurs, manquant de structuration, ne constituent pas de réseaux aptes à valoriser leur production, alors même que les marchés locaux n'offrent pas de débouchés (en particulier pour les produits bio). En effet, la demande a évolué dans les villes du département, où les modes de consommation sont désormais orientés vers des produits importés et manufacturés en opposition à l'offre locale.

En matière de transformation agricole, **un premier point de basculement** relève de la capacité des collectivités territoriales à accompagner la structuration des producteurs entre autres acteurs de la chaîne de valeur. Afin de favoriser le développement des activités de transformation sur le territoire, **un premier levier d'action** repose sur la mise en place de formations destinées à multiplier et valoriser les expériences de transformations locales d'une part, et soutenir le rassemblement des acteurs en groupements d'intérêts économiques (GIE) afin de limiter l'intermédiation d'autre part. Il s'agit de viser les marchés du tourisme en écho à l'initiative susmentionnée réalisée par ce même secteur, mais bien d'autres opportunités existent. En réponse au souci de maintenance d'équipements exogènes, **un second levier** supposerait d'étendre cette offre de formation au développement d'un artisanat local destiné à produire le matériel de transformation sur une conception adaptée aux besoins des industries et acteurs locaux.

**Un second point de basculement** renvoie à une meilleure connexion de la production locale avec les unités de transformation. **Un levier d'action** aux manques d'approvisionnement pourrait être le développement de filières intégrées producteurs-transformateurs et la contractualisation entre producteurs et transformateurs. Reste à savoir qui accepterait de mettre en place ce type de mesures.

Pour la commercialisation des produits locaux transformés, **un troisième point de basculement** porte sur la capacité des collectivités territoriales à permettre aux producteurs un accès aux marchés adéquats à la demande.

De fait, certaines filières trouveraient davantage d'intérêt à faire l'objet d'une exportation vers les centres urbanisés du pays. En l'occurrence, l'huile d'arachide raffinée ne correspond pas à la demande locale, qui lui préfère l'huile brute, plus accessible financièrement. Pour soutenir l'exportation de ce produit local, **un premier levier d'action** consiste en la création de canaux au travers de l'amélioration du réseau routier. Quant à sa commercialisation, **un second levier** serait d'obtenir des contrats avantageux envers les groupements de promotion féminine (GPF) pour faciliter leur accès aux marchés urbains concurrentiels. À l'inverse, pour les autres filières, davantage susceptibles de trouver des débouchés dans les marchés locaux, **un troisième levier** semblable au second consisterait à la mise en place de contrats de commercialisation locaux. À l'instar de la ville de Ndiob, **un dernier levier** peut être l'organisation d'événements sur le "*consommer local*" telle que la promotion de produits transformés dans les cantines scolaires ou lors d'événements communaux, en profitant de telles occasions pour mener des actions de sensibilisation auprès des habitants.

#### Appuis aux acteurs économiques

Au-delà des instruments précédemment évoqués pour l'accès aux intrants, plusieurs dispositifs d'appui viennent en aide aux producteurs dans le département et les accompagnent chacun sur différentes étapes de la chaîne de la production. Les GFP sont rassemblés en unions communales au niveau local, ce qui permet aux productrices non seulement de développer des activités de transformation et valorisation de produits locaux, notamment l'huile d'arachide, mais aussi de bénéficier d'un accès facilité à des services tels que le crédit. Certaines coopératives ont instauré quant à elles des "pôles multi-services paysans" qui, comme leur nom l'indique, sont dédiés également à la fourniture d'aide aux producteurs sur divers aspects tels que les équipements (ex : ville de Niakhar).

Au niveau du département, un projet d'implantation d'une agropole intégré sur la zone Centre du pays (Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack) est en cours de mise en œuvre par les services déconcentrés de l'État dans le cadre du PSE. S'il ne vise pas la transition AE, et plutôt même des modèles conventionnels, il devrait mettre à disposition des infrastructures agro-industrielles dans le département pour l'ensemble de sa production (arachide, mil, céréales, sel, etc.).

Ce projet ambitieux, s'avère très prometteur - même s'il ne fait pas l'unanimité - pour favoriser le secteur de la transformation. Or, des **tensions ont été identifiées** sur l'implantation de l'agropole, qui rencontre des difficultés en termes de foncier, problème déjà majeur pour les producteurs de la région dont l'accès à la terre est de plus en plus compromis. En outre, le projet étant mené par l'État du Sénégal, et ce, dans trois grandes zones du pays, sa mise en œuvre échappe pour l'instant aux collectivités locales du département qui ne sont que peu renseignées sur son avancée.

Le **premier point de basculement** porte sur la concrétisation ou non du projet d'agropole, ainsi que la capacité des agences déconcentrées de l'État à permettre l'implication des principaux acteurs locaux (OP, maires, ONG) concernés par ce projet.

**Un premier levier** consiste à accroître la communication générale sur les avancées de l'implantation de l'agropole afin que les principaux acteurs concernés puissent s'impliquer davantage et mieux s'approprier le projet, et communiquer en retour sur les évolutions du projet auprès de la population.

**Le second point de basculement**, conditionné par la réalisation du premier, renvoie à l'articulation des porteurs de services (OP, pôles-multi-services, GPF) impliqués dans l'agropole sur le territoire, et à leurs respects des principes de sécurité sanitaire et durabilité dans leurs activités de production.

Dans l'anticipation de l'avènement de l'agropole, **un premier levier** pourrait être le renforcement de l'accès des producteurs au plan de maîtrise sanitaire (PMS) de sorte à ce qu'ils soient en capacité de garantir dès à présent la qualité sanitaire de leur production en vue d'une commercialisation à venir plus soutenue, et potentiellement soumise à des normes d'hygiène contraignantes. La planification de l'articulation entre les différents pôles de service impliqués dans l'agropole pourrait constituer **un second levier** de sorte à faire jouer leurs complémentarités en lien avec les potentielles opportunités conférées par l'agropole pour assurer une couverture globale de l'ensemble du territoire sur toutes les chaînes de valeurs.

**Un dernier point de basculement** repose sur la façon dont l'avènement de l'agropole peut influencer positivement ou négativement sur les autres initiatives en cours dans le département, surtout celles résolument engagée dans une transition agroécologique (sur le modèle des DYTAES et DYTAL).

*Dans un tableau récapitulatif ci-après (p.39-42), sont présentés les différents points de basculement évoqués, de même que les leviers suggérés pour fournir un support destiné à alimenter les discussions. Ce tableau met en exergue une limite dans la méthodologie employée lors de l'énonciation de ces suggestions en séance plénière, à savoir qu'une moindre attention a été accordée sur les questions de responsabilités et sur la temporalité (qui doit actionner les leviers mis en exergue par les points de basculement, et selon quel horizon temporel ?).*

Tableau 3. Récapitulatif des points de basculement et leviers d'actions

Synthèse des points de basculement et des leviers d'action					
Domaine	Points de basculement	Leviers d'action	Qui	Comment	Quand
Gouvernance	1. <i>volonté politique pour faire fonctionner les cadres participatifs</i>	Extension des budgets participatifs à l'ensemble des communes et au département	?	?	?
	2. <i>Capacité à répondre à l'exigence démocratique du système de gouvernance</i>	Accroissement de la voix des collectivités territoriales dans les instances de consultations régionales déjà en place, en particulier les comités villageois	?	?	?
	3. <i>fonctionnement des conférences territoriales dans le suivi des engagements pris lors des réunions mensuelles et leur concrétisation sur le terrain</i>	Obtention de financements conséquents et stables pour les conférences territoriales	?	?	?
		Existence de dynamiques communales pour impulser une dynamique départementale	communes	?	?
Investissements publics	1. <i>capacité des collectivités territoriales à coordonner aux niveaux communal et départemental les investissements publics et ce, de façon cohérente et harmonisée.</i>	Définition de cadres d'orientation des investissements publics alignés sur les plans de développement territoriaux existants (ex : protocole ou dispositif de gestion des investissements)	représentants des collectivités territoriales	?	?
Énergies renouvelables	1. <i>Volonté des collectivités territoriales d'adopter des modes de consommation énergétiques à base d'énergies renouvelables</i>	Montrer l'exemple (à l'instar de la ville de Ndiob) en mobilisant des énergies renouvelables pour alimenter les infrastructures publiques	collectivités territoriales	?	?

	2. disponibilité et accessibilité de kits solaires dans le cadre d'une stratégie de mise en œuvre de dispositifs incitatifs destinés à encourager les populations à se convertir au renouvelable	Formation de techniciens compétents pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement dédiés à sensibiliser les populations sur les modes de consommation alternatifs, et les aider dans l'installation et l'utilisation de ces énergies durables	?	?	?
	3. capacité de cibler les producteurs répondant aux critères exigés pour la production de biogaz	Accompagnement technique dans l'installation, en accordant une vigilance particulière au respect des normes sanitaires sur l'évacuation des effluents et déchets.	?	?	?
Gestion des ressources naturelles	1. capacité des collectivités locales à assurer la gestion durable des ressources naturelles de leur territoire.	Soutenir le secteur de la recherche en faveur des innovations à l'œuvre en termes de GRN et GDT	collectivités territoriales	?	?
		Intégrer la GDT (en particulier le recours à la RNA) dans les PDC	collectivités territoriales	?	?
	2. capacité des collectivités locales à adapter le code forestier actuellement en vigueur au niveau national.	Élaborer des conventions locales de gestion lors d'ateliers participatifs incluant leaders locaux et représentants des eaux & forêts	collectivités territoriales	?	?
		Harmoniser les conventions locales au niveau intercommunal pour mutualiser les moyens de gestion et de contrôle	collectivités territoriales	?	?
		Former des agents "eaux et forêts" et des animateurs RNA pour faire appliquer le code et sensibiliser autour sur les bonnes pratiques	collectivités territoriales	?	?
Accès aux intrants	1. capacité des élus locaux à soutenir la recherche locale sur l'analyse des sols pour déterminer les amendements jugés adéquats et nécessaires.	Renforcer les liens entretenus entre les acteurs de la recherche et les producteurs pour favoriser l'élaboration locale de solutions adaptées (ex : production de semences)	élus locaux	?	?

	<i>2. capacité des collectivités locales à accompagner les OP et coopératives dans leur accès aux intrants</i>	Renforcer les OP et coopératives par des formations sur l'accès aux intrants (négociation) et la production/circulation de semences paysannes	élus locaux	?	?
Pratiques agroécologiques	<i>1. capacité des communes à déployer des dispositifs de sensibilisation des populations pour les pratiques agroécologiques</i>	S'appuyer sur des producteurs "modèles" pour mettre en place des campagnes de sensibilisation via la démonstration de techniques (ex : bio-intrants, compostage) au sein de champs "tests" ou directement au cœur des exploitations	élus locaux	?	?
	<i>2. capacité des élus locaux à échanger entre communes pour encourager la transmission de bonnes pratiques</i>	Réaliser des sessions d'échange et expérimentations entre localités, en ciblant des pratiques qui ont fait leur preuve dans des communes avoisinantes, et faire tester voire évaluer des pratiques novatrices	élus locaux	?	?
	<i>3. déploiement potentiel d'un plan de communication autour des bonnes pratiques de sorte à sensibiliser l'ensemble des producteurs, y compris les plus reculés</i>	S'appuyer sur le réseau de radio communautaires pour encourager l'animation d'émissions renseignant sur les pratiques agroécologiques	collectivités territoriales	?	?
		Soutenir la dynamique agroécologique nationale par l'implantation de DyTAEL locales dans le département	collectivités territoriales	?	?
Transformation agricole	<i>1. capacité des collectivités territoriales à accompagner la structuration des producteurs entre eux et avec les autres acteurs de la chaîne de valeur.</i>	Mise en place de formations destinées à multiplier et valoriser les expériences de productions locales, et soutenir le rassemblement des acteurs en groupements d'intérêts économiques (GIE).	collectivités territoriales	?	?
		Étendre l'offre de formation au développement d'un artisanat local destiné à produire le matériel de transformation sur une conception adaptée aux besoins des industries et acteurs locaux.	collectivités territoriales	?	?
	<i>2. connexion de la production locale avec les unités de transformation</i>	Développement de filières intégrées producteurs-transformateurs.	?	?	?

	3. <i>capacité des collectivités territoriales à permettre aux producteurs un accès aux marchés adéquats à la demande.</i>	Soutenir l'exportation de la production locale par la création de canaux d'acheminement	collectivités territoriales	?	?
		Soutenir la commercialisation de la production locale par une contractualisation avantageuse et des campagnes encourageant la consommation locale (sur l'exemple de la ville de Ndiob)	collectivités territoriales	?	?
Appui aux acteurs économiques	1. <i>concrétisation du projet d'agropole dans le département, et capacité des agences déconcentrées de l'État à permettre l'implication des principaux acteurs locaux concernés par ce projet.</i>	Accroître la communication sur l'état d'avancée du projet d'agropole à l'ensemble des acteurs concernés (OP, maires, ONG) pour permettre leur implication dans le projet	agences déconcentrées de l'Etat	?	dès à présent et jusqu'à l'avènement de l'agropole
	2. <i>l'articulation des porteurs de services impliqués dans l'agropole sur le territoire, et à leurs respects des principes de sécurité sanitaire et durabilité dans leurs activités de production</i>	Anticiper l'implantation de l'agropole en renforçant dès à présent l'accès des producteurs au PMS	porteurs de services du département	?	dès à présent et jusqu'à l'avènement de l'agropole
		Planification coordonnée des diverses offres de services (OP, pôles-multi-services, GPF) sur l'ensemble du territoire	porteurs de services du département	?	dès à présent et jusqu'à l'avènement de l'agropole
	3. <i>influence potentielle (positive ou négative) de l'agropole sur les autres initiatives en cours dans le département, notamment agroécologiques (sur le modèle des DYTAES et DYTAL).</i>			?	?

## Éléments de conclusion, perspectives

A l'issue du premier atelier, les participants ont exprimé globalement une grande satisfaction d'avoir participé à cette première session d'atelier. Ils ont affirmé avoir tous, dans leur grande diversité, beaucoup appris sur leur propre département, et avoir été fiers d'avoir pu contribuer à ce travail et aux premiers résultats qui sont ressortis. Ils étaient satisfaits d'avoir eu cette opportunité de "*pouvoir rêver de leur avenir*", question qui ne surgit en effet pas dans le quotidien mais qui leur semble à présent essentielle pour guider les actions de développement de leur territoire.

Les participants ont jugé la méthode participative employée à la fois bienveillante et ludique. Ils ont également exprimé leur satisfaction sur le choix stratégique des participants, de sorte que plusieurs secteurs étaient représentés. Ils ont chacun pu tirer des leçons pour leur activité respective et ont apprécié de pouvoir se connaître mieux, regrettant d'ailleurs le manque de lieu pour cela. La présence de représentants politiques à même de pouvoir mobiliser les résultats dans les actions menées au niveau des communes a également été appréciée. Cet enthousiasme collectivement partagé s'est traduit par une forte volonté de connaître les résultats finaux de l'atelier dans un premier temps, voire éventuellement les initiatives qui en découleront dans le département sur le plus long terme.

Les séances de travail se sont déroulées dans une ambiance conviviale, qui a eu pour résultante de faire prendre conscience aux acteurs en présence qu'ils étaient eux-mêmes porteurs de leur développement - « *le développement, c'est nous* » - et d'engager une dynamique d'échanges solidaire entre participants matérialisée par la création d'un groupe Whatsapp dès la fin de la première semaine d'atelier.

Ceci, ainsi que la présence et l'engagement de tous les participants lors du second atelier, confirment cet enthousiasme et cet intérêt. Leur ressenti sur l'ensemble du processus et des résultats obtenus s'est exprimé lors de la session finale sous forme de table ronde.

### Session 10 : Table ronde finale

« *La destinée de notre région nous appartient* » (un des experts). Cette phrase résume bien les ressentis et la posture unanime dans laquelle les participants, dans leur diversité, se trouvent à la fin du processus de co-élaboration des scénarii. Abondant dans le même sens que précédemment, les participants ont réitéré leur satisfaction à avoir participé à ce processus original, riche d'enseignements et interpellant sur l'avenir de leur territoire et leur rôle en tant qu'acteur à y jouer. Les participants ont magnifié la force de la méthode à les transporter progressivement dans l'avenir et à créer du lien entre acteurs du même territoire. Mus par les mêmes ambitions, la méthode les aide à dépasser le dialogue sectoriel et à partager leurs perspectives. Ils ont soulevé la capacité de l'approche et de l'animation à faciliter des apprentissages de diverses natures (« *expérience sociale riche, cadre multi-acteur particulièrement intéressant, intérêt méthodologique fort important, exploration de plusieurs choses* ». Un sentiment globalement partagé à cette table ronde finale est un changement de posture vis-à-vis du développement et de l'action politique, « *nous avons rêvé, notre volonté déterminera le reste* » (expert).

La suite qui sera réservée au processus a été unanimement exprimée comme une crainte. Cette crainte est revenue plusieurs fois sous forme de question : *quelle suite ? comment pourrait-on restituer ce que nous avons fait et nos résultats à l'échelle plus large du département ? Dans quelle mesure pourrait-on continuer à explorer les futurs à l'échelle de nos communes ? Quelle dynamique pourrait-on impulser à l'échelle du groupe que nous sommes ? comment arriver à déclencher les points de basculement ? Quel est le rôle des collectivités ? Quel plan de communication pour la suite ?...*

En réponse partielle à ces interrogations, la méthode mobilisée dans le cadre de l'atelier a intéressé plusieurs acteurs des collectivités territoriales, qui ont souhaité s'en inspirer, voire la transposer localement en intégrant l'analyse des forces motrices identifiées dans leurs propres programmes communaux. Ces participants se sont ainsi sentis mieux outillés pour l'élaboration de leurs futurs programmes et ont été demandeurs de la rédaction du présent rapport pour disposer d'un support leur rappelant la démarche et les différentes étapes à suivre pour aboutir à l'obtention des scénarios, et points de basculements associés.

Les participants disent enfin que le processus et les résultats auxquels ils sont arrivés devraient permettre d'aller dans un nouvel élan de construction de programme. Ils notent également que l'exercice a beaucoup interpellé les collectivités territoriales et le pouvoir central sur les thèmes de la participation, de la gouvernance et du rôle des services techniques dans l'accompagnement du développement. La proposition d'organiser un Comité Départemental de Développement<sup>2</sup> dédié à la restitution des résultats a été faite par les participants pour sensibiliser plus largement. Le rapport de l'atelier est vivement attendu dans ce sens. Les points de basculement et leviers relevés en dernière étape d'atelier disposent d'un fort potentiel pour le développement du département, mais nécessitent d'être restitués par les participants de l'atelier, chacun dans leur domaine respectif afin que des solutions soient déployées, notamment pour les jeunes, accompagnées d'un système de suivi. À cet égard, plusieurs domaines (le tourisme en particulier) ont évoqué leur volonté de s'inspirer de la méthode pour réaliser un diagnostic du territoire propre à leur secteur d'intervention afin de mettre en œuvre des aménagements. Au-delà d'une diffusion sectorielle, l'organisation d'une réunion au niveau départemental a également été suggérée pour rassembler l'ensemble des acteurs et chefs de service concernés, afin qu'ils prennent connaissance du travail réalisé et puissent se l'approprier. Cet événement gagnerait à faire l'objet d'une campagne de communication massive sur l'ensemble département par l'entremise d'émissions radio exposant les capacités d'action disponibles sur le territoire et partageant les bonnes pratiques, suggestion renvoyant à un autre levier d'action susmentionné dans le rapport.

Les espaces d'échanges ouverts lors des sessions de travail ont également inspiré les communes dans cette même idée de mise en synergie de projets convergents. L'atelier a permis d'émettre des comparaisons entre projets menés à divers endroits, et de mettre en lumière les initiatives réussies. À ce titre, des demandes de sessions d'échanges et de visites ont été formulées à l'égard de la commune de Ndiob par les représentants des autres localités, idée d'ailleurs relevée précédemment dans le rapport comme « *levier d'action* ».

---

<sup>2</sup> Instance chargée de coordonner et de suivre les activités relatives au développement de département, présidé par le préfet et impliquant la diversité des services publics du département

En réponse à ces ressentis, particulièrement concernant la suite, l'équipe de coordination a indiqué, en sus de la diffusion du présent rapport et la mise à disposition des outils supports aux participants, l'organisation d'un événement de restitution des résultats de l'atelier, axé sur la thématique agroécologique dans en relation avec le projet FAIR au sein duquel s'inscrit ce travail.

Une attention sera cependant accordée pour que le prisme agroécologique n'évince pas la dimension territoriale globale, celle-ci ayant constitué la plus-value de la démarche, du fait même des multiples compétences des participants.

La démarche de l'atelier proposé était de montrer que l'avenir du département de Fatick était avant tout entre les mains des acteurs locaux. Ceux-ci à travers les participants disposent désormais d'un panorama des ouvertures pouvant être engagées selon les différents possibles s'offrant à eux. Ils pourront s'en servir afin de ne pas « *se laisser vendre le futur d'un autre* ». L'équipe d'animation est encline à les accompagner dans ce processus, avec la possibilité d'organiser un événement de restitution au niveau départemental.

Au besoin exprimé de réflexion sur l'opérationnalisation de solutions, l'élargissement du champ des interlocuteurs invités à cette restitution - aux services techniques et organisations professionnelles par exemple - permettra d'ouvrir des pistes d'action communes pour une territorialisation des politiques publiques et d'élaborer des stratégies de plaidoyer en ce sens.

## Annexes

### Annexe 1 : Liste préliminaire des facteurs de changement

Facteurs de changement	Définitions
Investissements publics	Nature et orientations des investissements publics locaux dans le département
Gouvernance	Nature des règles et des principes mis en œuvre dans la gestion du département (qui décide, selon quelles modalités)
Place des jeunes et des femmes	Rôle des jeunes et femmes dans la gouvernance du département
Capacité d'action	État de la capacité de la société à agir pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée (qui, comment)
Organisations de producteurs	Capacité et rôle des organisations professionnelles dans le développement du département
Savoir locaux	État des savoir-faire locaux mobilisés dans les activités développées sur le territoire
Collectivités locales	Capacité des collectivités locales à gérer le territoire
Télécommunication	Nature, couverture et qualité du réseau de télécommunication
Énergie	Nature, couverture et qualité du réseau d'approvisionnement énergétique
Assainissement	État des systèmes de gestion des déchets et assainissement (qui, comment)
Infrastructures de circulation	État et couverture des systèmes permettant la circulation des biens et des personnes (routes...)
Mobilité	Nature des mouvements des populations au sein et hors du département (toutes mobilités humaines)
Démographie	Évolution du nombre d'habitants dans la région
Population	Évolution de la densité et répartition de la population de la région
Pression foncière	État de la demande en terres par rapport à la disponibilité
Urbanisation	État du développement des zones urbaines du département (type de villes, cadre de vie)
Évolution spatiale	Nature de l'évolution des différentes zones du département (quelles zones, quelles différences)
Éducation	États des infrastructures et de l'accès aux services éducatifs
Santé	États des infrastructures et de l'accès aux services de santé
Couverture forestière	Qualité et couverture des espaces arborées du département
Pêche	Place des activités aquacoles (pêche, aquaculture) dans l'économie du département
Crédit	Accessibilité du crédit (quel type de crédit, qui y a accès, dans quelles conditions)
Industrie	État de développement de l'industrie locale (hors agriculture et transformation agricole)
Emploi	Quantité et nature des emplois fournis dans le département (y compris état du chômage, du secteur informel)
Activités émergentes	État de développement d'activités nouvelles (mines, pétroles, ressources organiques)
Appui aux acteurs économiques	Qualité des services d'appui et d'accompagnement des acteurs économiques (agriculteurs, entrepreneurs)

Tourisme	Nature du développement touristique (type de tourisme, qualité des infrastructures...)
Entrepreneuriat	État, forme et rôle de l'entrepreneuriat local dans les différents secteurs d'activités
Marchés locaux	Nombre, états et nature des marchés locaux (infrastructures de commercialisation)
Débouchés	Nature et destination des produits de la région (bruts, transformés, local, régional...)
Transformation agricole	État de l'industrie de transformation des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage
Ressource en eau	État de la ressource hydrique et de sa gestion
État des sols	État des sols (fertilité, érosion, dégradation, salinisation, y compris leur distribution)
Systèmes productifs agricoles	Itinéraires techniques mis en œuvre par les exploitations (intensif, agro écologique..., intégration agriculture-élevage, etc.)
Intrants	Nature et accessibilité des intrants nécessaires à la production agricole
Produits agricoles	Nature des productions agricoles sur le territoire
Animaux	Place des animaux dans le système productif agricole
Structure de production agricole	Nature des exploitations agricoles (familiale, coopérative, patronale, industrielle...)
Sel	État et rôle de l'exploitation du sel dans le département
Arachide	Place de l'arachide dans l'économie du département

Annexe 2 : Programme de l'atelier n°1 "Fatick 2035", 15-20 novembre, Ndangane, Sénégal

	<i>Horaire : Thème</i>	<i>Activité</i>
<b>Lundi</b>	08h30-09h00 : Introduction	<input type="checkbox"/> Présentation du projet et de l'atelier
	09h00-11h00 : Perceptions du futur	<input type="checkbox"/> Fresque historique <input type="checkbox"/> Espoirs et craintes
	11h00-12h30 : Sikasso aujourd'hui	<input type="checkbox"/> Présentation du diagnostic <input type="checkbox"/> Discussion et introduction aux facteurs de changement
	Déjeuner	
	13h30-17h45 : Les facteurs de changement	<input type="checkbox"/> Discussion/amendement de la liste des facteurs de changement et clarification des définitions
<b>Mardi</b>	08h30-13h00 : Les influences mutuelles	<input type="checkbox"/> Présentation de l'analyse structurelle et de la matrice I/D <input type="checkbox"/> Application en plénière
	Déjeuner	
	15h00-18h00 : Les influences mutuelles	<input type="checkbox"/> Analyse structurelle en groupes
<b>Mercredi</b>	08h30-13h00 : Les influences mutuelles	<input type="checkbox"/> Analyse structurelle en groupes
	Déjeuner	
	15h00-18h00 : Les influences mutuelles	<input type="checkbox"/> Lecture des résultats et choix des forces motrices <input type="checkbox"/> Identification des forces externes
<b>Jeudi</b>	08h30-13h00 : Les états du futur	<input checked="" type="checkbox"/> Production des états du futur

	Déjeuner	
	15h00-18h00 : Les états du futur	● Production des états du futur
<b>Vendredi</b>	08h30-12h30 : Le tableau morphologique	<input type="checkbox"/> Production des états du futur et tableau morphologique final
	12h30-13h15 : Conclusion	<input type="checkbox"/> Discussion des résultats
	Déjeuner	
	14h00-16h0 : Débriefing	<input type="checkbox"/> Retour sur l'atelier, suivie et suites (équipes d'animation)

Annexe 3 : Programme de l'atelier n°2 "Fatick 2035", 6-10 décembre, Ndangane, Sénégal

	<i>Horaire : Thème</i>	<i>Activité</i>
<b>Lundi</b>	08h30-09h30 : Rappels et programme	<input type="checkbox"/> Retours sur le projet FAIR, sur les objectifs des ateliers <input type="checkbox"/> Retours sur les résultats de l'atelier 1 et programme de l'atelier 2
	09h30-13h00 : Les incompatibilités	<input type="checkbox"/> Identification des incompatibilités en groupes de travail
	Déjeuner	
	14h30-17h45 : Les trames du futur	<input type="checkbox"/> Production en séance semi-plénière des trames du futur (petits groupes) <input type="checkbox"/> Discussion et sélection des trames
<b>Mardi</b>	08h30-13h00 : Des trames aux synopsis	<input type="checkbox"/> Discussion et sélection des trames en session plénière (fin) <input type="checkbox"/> Rédaction des synopsis (plénière puis en groupes), partage et finalisation
	Déjeuner	
	14h30-17h45 : Des synopsis aux narratifs	<input type="checkbox"/> Rédaction des narratifs en groupe
<b>Mercredi</b>	08h30-10h30 : La dimension « Agroécologie »	<input type="checkbox"/> Partage des narratifs <input type="checkbox"/> Etats du futur de la variable S_Proad_Ag
	10h45-13h00 : La variable S_Prod_Ag	
	Déjeuner	
	14h30-15h45 : Révision des narratifs	<input type="checkbox"/> Affinage des narratifs avec S_Prod_Ag, mise à jour des synopsis <input type="checkbox"/> Production du « synopsis du présent » à partir des forces motrices
16h00-17h45 : Le synopsis du présent		

<b>Jeudi</b>	08h30-13h00 : Reconnexion au présent	<input type="checkbox"/> Les triangles des futurs (poids du passé/poussée du présent) en plénière
	Déjeuner	
	13h30-17h45 : Reconnexion au présent	<input type="checkbox"/> Les triangles des futurs (points de basculement) en groupes
<b>Vendredi</b>	08h30-10h30 : Quels présents pour Fatick ?	<input type="checkbox"/> Tables ronde sur la reconnexion au présent
	11h00-13h30 : Conclusions et suites	<input type="checkbox"/> Réflexion sur les deux ateliers et ce que l'on fait des résultats
	Déjeuner	
	14h30-16h30 : Débriefing	<input type="checkbox"/> Débriefing de l'équipe d'animation <input type="checkbox"/> Départ

## Annexe 4 : Narratifs

### I. Fatick a waaga xooxum / Fatick Autonome

A1.B1.C2.D2.E3.F4.

En 2035, à Fatick, les populations définissent une vision du développement centrée sur l'exploitation durable et moderne des ressources du territoire. Les acteurs économiques assurent par eux-mêmes de façon autonome, démocratique et gratuite leur propre service d'appui mutuel. Les Agriculteurs et Agricultrices, et exploitant(e)s du sel, organisé(e)s en coopérative, ont un accès équitable à la terre, à des équipements de production adaptés et fonctionnels, et à des intrants de qualité qui leur permettent une production diversifiée et intensive dans le respect des bonnes pratiques agricoles. *Une agriculture agroécologique, saine et durable intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des équipements appropriés pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité.* Cette situation permet ainsi une cohésion sociale qui contribue à la sécurité des personnes et des biens. Ces coopératives regroupées en organisations professionnelles, facilitent l'accès au crédit et contribuent à l'augmentation des revenus de leurs membres. Par conséquent, les populations développent des capacités d'actions leur permettant de faire face aux différents défis du territoire.

Les investissements publics sont prioritairement orientés vers les services sociaux de base (éducation, santé) avec accent sur l'enfance et le digital. Au moins 50% de ces investissements publics sont pris en charge par les acteurs locaux et financent un réseau de télécommunication performant. Même si les collectivités territoriales ont disparu, la population s'autogère selon ses propres modalités. Le rôle des femmes et des jeunes dans les prises de décision est déterminant. Le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrique, biomasse...), avec des infrastructures de circulation et d'assainissement à moindre coût et accessibles à tous. L'industrie est dynamique avec des unités de production semi-artisanales dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national, favorisant l'expansion urbaine au niveau du département. Un plan d'aménagement et d'occupation des sols établi au niveau du département permet une bonne régulation de la distribution des terres, une protection de la couverture forestière, et une bonne gestion de la ressource en eau.

Le département favorise le déploiement d'activités émergentes liées à la valorisation des sous-produits agricoles et issus de la transformation. Une plateforme hyper-modernisée de machines multifonctionnelles transforme les produits agricoles et non agricoles bruts en une diversité de produits finaux en qualité et quantité suffisante, prêts à être consommés. Le tourisme est développé autour de la valorisation des connaissances traditionnelles et ancestrales.

De par son attractivité, le département de Fatick limite l'exode et attire une main d'œuvre qualifiée. L'entrepreneuriat favorisant la mise en valeur des savoirs et savoirs faire locaux du territoire est développé. Le marché local est florissant et diversifié permettant d'écouler les produits issus de la transformation.

## II. Fatick fatigué

### A3.B3.C4.D4.E2.F2.

En 2035, les collectivités territoriales sont fragmentées et ont peu de compétences. Elles sont influencées par des lobbies et excluent les populations des prises de décision en pratiquant toutes sortes de discrimination. Ces lobbies portent une vision de développement dictée par la défense de leurs intérêts propres sans considération aucune du reste de la population. Ils obéissent à des figures religieuses qui insistent sur la conservation de valeurs traditionnelles freinant l'émancipation des femmes, l'autonomisation des jeunes, et les libertés d'expression. Les services d'appui aux acteurs économiques ayant un budget insuffisant et mal géré avec des effectifs pléthoriques de techniciens inadaptés et non engagés, ne peuvent assurer ni suivi ni formation et appuient des secteurs non prioritaires (culture et sport). Les industries, y compris celles liées à la transformation agricole, ont disparu.

Les investissements publics sont alors tournés vers des activités culturelles et sportives non-productives. En effet, les décideurs, soutenus par ces lobbies, investissent dans des infrastructures de prestige tels que des terrains de golf ou des stades, ou encore des théâtres et salles de spectacle. Cette priorité axée sur les loisirs comprend la construction d'hôtels de luxe, qui sert un tourisme de niche florissant mais complètement déconnecté des réalités du territoire et de ses habitants. (Ces nantis asservissent une tranche de la population sous-payée pour satisfaire aux besoins de cette "classe de loisirs".) Seuls 5% des investissements publics sont orientés vers les services sociaux de base et concentrés dans le chef-lieu du département. Les autres communes du département ne sont pas dotées d'infrastructures d'éducation et de santé, qui demeurent par ailleurs vétustes dans la capitale départementale. Aussi, les populations ont recours à la médecine traditionnelle et à l'automédication, développant ainsi un réseau dense de tradipraticiens mobilisant toute sorte de savoirs locaux et échappant à tout contrôle sanitaire.

Le privé finance les autres secteurs dont l'approvisionnement en énergie de sources diverses (nucléaire et fossile), notamment l'exploitation forestière pour la production de charbon, dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Par conséquent, le recours au bois est généralisé, y compris par la population pour tous les usages de la vie domestique. En l'absence d'un cadre réglementaire sur les ressources naturelles, cette surexploitation occasionne une forte pression sur le foncier, ainsi que la dégradation du couvert arboré et des sols.

Au niveau des infrastructures, les acteurs privés ont mis en œuvre un réseau de télécommunication, certes performant mais qui exclut la majeure partie de la population par des tarifs excessifs. De la même manière, les voies de circulation sont de très bonne qualité dans quelques zones réduites, occupées par les nantis. Le reste de la population, recluse dans des bidonvilles densément peuplés avec des taux de natalité élevés, souffre d'un enclavement au milieu d'immondices du fait de l'absence de réseaux d'assainissement, ramassage des ordures et voies de circulation.

Ces populations dépourvues de tout moyen sont dans une logique de survie ne leur permettant pas de développer des initiatives pour améliorer leurs conditions de vie. Seule une minorité "caporalisant" les ressources, est en mesure de répondre aux défis qui leur sont propres, notamment sécuritaires dans ce contexte de fortes tensions.

Ces inégalités criardes instaurent un climat social délétère enclin aux conflits et agressions diverses, auxquels les collectivités territoriales démunies ne peuvent faire face. L'évolution spatiale obéit à des règles ségrégationnistes où chaque entité sociale cultive une solidarité propre à son groupe d'appartenance. Les jeunes désespérés prennent des voies alternatives pour tenter d'échapper à la misère du département. Certains, en proie à la criminalité, s'adonnent au trafic de drogue et à la contrebande avec les pays limitrophes ; tandis que d'autres prennent les pirogues de la mort pour rejoindre des contrées lointaines.

Les lobbies s'accaparent toutes les terres, (au-delà de celles dédiées aux infrastructures des loisirs), et imposent la monoculture de *Jatropha* basée sur l'usage à outrance de pesticides pour produire des biocarburants. *Cette agriculture repose sur l'usage exclusif d'intrants chimiques (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles déconnectés de l'élevage, avec une mécanisation lourde et un recours aux OGM.* Cet usage de produits chimiques altère la qualité des ressources hydriques, déjà impactée par l'absence de réseaux d'assainissement. La majorité des agriculteurs, privés de leurs terres, sont contraints de se tourner vers le secteur ouvrier. Leur principale source de revenus provient donc de ces activités salariales émergentes dans les mines de charbon pour les uns, ou les champs de *Jatropha* pour les autres. Les activités de pêche et saliculture sont laissées à l'abandon, ne présentant pas un intérêt suffisant aux yeux des lobbies. Par conséquent, le marché repose sur l'exportation lucrative de matières premières, qui ne profite qu'aux grands exploitants. Dans ce contexte, il n'existe pas d'organisations professionnelles, les ouvriers sont à la merci du patronat, privés d'un accès au crédit.

Seule subsiste une très faible population rurale, qui parvient difficilement à produire en raison d'un manque d'accès aux terres et aux équipements agricoles. *Les pratiques agricoles n'ont recours à aucun intrant, la pratique de la jachère est généralisée et les matériels utilisés sont rudimentaires et ne permettent pas de haut rendement.* Marginalisés et sédentarisés, ces paysans ne disposent pas de moyens suffisants pour intégrer des cheptels dans leur système de production, marquant ainsi la disparition de toute forme d'élevage. Le peu de produits en surplus issus de cette agriculture familiale de subsistance est de qualité médiocre et observe de lourdes pertes, faute d'infrastructures de stockage et de transformation. Aussi, la plupart des produits alimentaires sont importés et de mauvaise qualité. Les modes de consommation au niveau du territoire sont ainsi totalement extravertis, bloquant le développement d'un entrepreneuriat local.

### III. Nataange

#### A1.B1.C2.D2.E1.F1.

En 2035, à Fatick, la gouvernance est axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes. Des collectivités territoriales aux compétences élargies et bien dotées opèrent avec succès, via des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale.

Grâce à une vision du développement basée sur l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration du cadre de vie et l'épanouissement culturel, les investissements publics sont pris en charge à au moins 50% par les acteurs locaux et prioritairement orientés vers les services sociaux de base, avec un accent sur l'enfance et le digital. Grâce à cet effort, le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût, accessible à tous.

L'état des télécommunications, de l'assainissement et des infrastructures de circulation assure une bonne mobilité de la population dans le département. Le pétrole coule à flot, depuis les plateformes off-shore ! Il est juste extrait dans le département, mais raffiné à Dakar. Il fournit un peu d'emploi, mais surtout, des contrats d'exploitations très bien négociés par le département garantissent le versement de redevances importantes et une exploitation raisonnable, respectant les standards internationaux.

Par ailleurs, une politique d'urbanisation, couplée à des lois foncières volontaires, permet d'avoir de bons équipements et infrastructures de santé et d'éducation. La prévention contre l'apparition des bidonvilles et le verdissement des zones urbaines sont des priorités. Par suite, malgré une démographie soutenue, la population est répartie de façon équilibrée, avec des villes denses et une pression foncière moindre dans les campagnes. Les individus, bien formés, peuvent prendre en charge par eux-mêmes les défis auxquels ils sont confrontés. La solidarité et les habitudes de bonne cohabitation assurent une cohésion sociale et le respect des traditions dans la continuité. La sécurité des biens et des personnes est assurée. En plus du contrôle des citoyens, des agents de sécurité de proximité, embauchés par le département, sont nombreux et suppléent les forces de sécurité nationale. Les antennes départementales de la justice sont intègres et offrent des services équitables et de qualité, accessibles à tous. Les services d'appui aux acteurs économiques sont informatisés et accessibles à tous, portés par un réseau de techniciens disponibles, qualifiés et engagés. Ils sont dotés d'un fonds d'appui pour le développement des activités, permettant d'assurer suivi, évaluation et formation. En plus de cet environnement, des organisations professionnelles efficaces favorisent une bonne accessibilité à un crédit bon marché et à des intrants de qualité, permettant le renforcement des activités traditionnelles. L'écotourisme durable attire une clientèle aisée dans des petites structures de très haut standard. La pêche artisanale est bien régulée et alimente correctement le marché local. Tous les pêcheurs ont des licences d'exploitation en cours de validité, respectent toutes les règles de sécurité, et sont équipés de sonars et de GPS. La production de sel artisanal mais moderne est développée. Des innovations technologiques permettent une exploitation en toute sécurité avec du matériel dernier cri, tout en maintenant l'emploi. *Les systèmes d'élevage et agricoles respectent les principes de l'agroécologie.* Les exploitations agricoles, majoritairement familiales, bénéficient d'infrastructures et d'équipements agricoles en adéquation avec leurs besoins.

Ces modes de production économiques, s'appuyant sur les savoir locaux et l'accès et de nouvelles technologies, maintiennent un bon couvert forestier, une ressource en eau de qualité et la fertilité des sols, en stoppant l'avancée de la langue salée. Les produits agricoles bruts (y compris le sel) sont en partie acheminés vers une plateforme hyper-modernisée de machines multifonctionnelles, qui les transforme en une diversité de produits finaux prêts à consommer. Le reste alimente des marchés locaux de frais pour une population locale. A côté, l'industrie hors agriculture est aussi dynamique, avec des unités de production semi-artisanales dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national. Le département se spécialise sur les énergies renouvelables, dont le solaire, la fabrication d'objets à partir du plastique et du fer dans une filière bien organisée. Le département produit aussi en grande quantité des bio-intrants à partir du crottin de cheval, et de l'utilisation des résidus de culture et de produits halieutiques. Grâce à ce dynamisme des entrepreneurs locaux, le taux de chômage est faible, l'employabilité est forte, et les revenus se sont améliorés. Les ménages ont accès à une alimentation diversifiée et saine, essentiellement locale.

#### IV. Un royaume privé !

A3.B3.C3.D4.E4.F5.

En 2035, dans le Sine, le roi impose son propre mode de gouvernement. Il n'y a pas de collectivité territoriale, et le roi est affranchi de l'autorité de l'Etat. Il est entouré d'un gouvernement local, composé de représentants des différentes zones du département, qui s'inspire de l'organisation ancienne des mate, bien que l'organisation administrative de l'acte 3 de 2020 de la décentralisation a été maintenue. Les mate sont les responsables au niveau communal, relayés par les diaraf au niveau des villages et les sassakh au niveau des hameaux. Certains de ces représentants sont des femmes et des jeunes, dont la parole compte dans les prises de décision et la gestion du territoire. Cependant, le mode de gouvernance repose sur le retour à des valeurs traditionnelles, et la vision du développement du gouvernement local se concentre sur les questions culturelles, sociales, autour du vivre ensemble. L'objectif est de maintenir la cohésion sociale avant tout, avec un accent fort mis sur la sécurité. Le gouvernement local s'intéresse peu aux questions économiques, qu'il délègue aux opérateurs privés du territoire, dans une logique très libérale, mais en contrôlant les règles d'exploitation.

Les investissements publics sont tournés vers des activités culturelles et sportives non-productives ; seuls 5% sont orientés vers les services sociaux de base. Globalement, l'ensemble des services du secteur moderne est concentré dans le chef-lieu. Le privé finance les autres secteurs. Le royaume promeut les savoirs traditionnels, et en particulier la pharmacopée traditionnelle. Les guérisseurs travaillent en collaboration avec un secteur moderne de la santé, mais les infrastructures de ce dernier sont vieillissantes et de mauvaise qualité. Des centres d'éducation et d'initiative des jeunes et des femmes se sont multipliés et un accent est mis sur la transmission orale des connaissances, en complément des structures éducatives publiques classiques. Mais la qualité de ces dernières laisse aussi à désirer.

Le privé est en charge de l'approvisionnement en énergie de sources diverses (nucléaire et fossile) dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Le recours au bois est généralisé. De même le privé, non soutenu par le budget du royaume, ne peut pas assurer un réseau de télécommunication de qualité, l'ancien réseau est très dégradé. De nouveaux modes de communication sont apparus, et notamment le retour au tam-tam, avec de nouveaux codes correspondant aux réalités de l'époque. Le système d'assainissement est dégradé, mais les modes de consommation tournés vers l'autosubsistance demandent moins d'infrastructures et finalement, la situation est maîtrisée. Dans le même temps, les routes sont mal entretenues, certaines sont devenues des pistes. La mobilité des habitants s'est réduite et est rendue plus difficile.

En l'absence de politique de natalité, la démographie explose, entraînant une pression sur les infrastructures publiques déjà fragiles, et sur le foncier. L'ensemble des zones du territoire est densément peuplé. Les politiques urbaines sont inexistantes et par suite, en ville, les services, infrastructures et les constructions sont sommaires, empêchant le développement de grandes villes et de pôles de développement.

En l'absence totale d'appui aux acteurs économiques, il n'y a pas de système de crédit autre qu'informel, ni d'organisation professionnelle. La capacité d'action des habitants est réduite et il n'y a pas beaucoup d'entrepreneurs issus du royaume. Le tissu industriel est en déshérence et aucune transformation agricole industrielle n'est opérée.

La grande majorité de la population vit de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, un peu de la production de sel, et cohabitent avec des exploitations privées sur des formes plus intensives, mais autonomes. L'approvisionnement du royaume vient des productions locales (les privés visent des marchés à l'extérieur), et le troc est développé sur des places de marchés qui sont peu nombreuses. Le tourisme a disparu, par manque d'infrastructures le privé s'est désengagé.

L'exploitation familiale est valorisée, pour la recherche de la sécurité alimentaire de la famille uniquement. Les marchés sont peu alimentés, *c'est l'agriculture et l'élevage d'autosubsistance qui domine, avec un apport très limité d'intrants chimiques*. Les systèmes reposent sur les savoirs traditionnels. L'accès à la terre est contrôlé par l'autorité royale, le rôle des lamane est restauré et tout achat de terre par des personnes extérieures est impossible. Globalement, l'accès est difficile et la pression est forte. Pour autant, des exploitations patronales, de taille moyenne obtiennent des contrats d'exploitation fixant les superficies et la durée d'exploitation et les redevances à verser. Elles ne bénéficient pas d'infrastructures publiques et produisent selon des modes de production conventionnels, en recherchant un retour sur investissement rapide. Dans ces zones, les ressources naturelles sont dégradées, les sols ont perdu de leur fertilité et le couvert végétal recule. La pêche est familiale et artisanale, sans équipement moderne et avec de graves problèmes de sécurité. Là encore, c'est une pratique tournée vers l'autosubsistance. Des licences d'exploitation sont octroyées à des privés, qui mettent en place une pêche industrielle, mais qui sont contrôlés par des agents du royaume.

## V. Made in Fatick

E1.A2.B1.C2.D1.F3.



En 2035, la gouvernance de Fatick est axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties, y compris les jeunes et les femmes. Vu le bon niveau d'éducation, la société est capable d'agir pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée. Des CT aux compétences élargies et bien dotées, opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale, elles gèrent donc efficacement le territoire. Leur vision du développement, qui orientent les IP, portent un écodéveloppement fondé sur des systèmes alimentaires durables, un tourisme responsable interconnectés et un accès facilité à la terre. Dès lors, le département est alimenté uniquement par la combinaison d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût et accessible à tous. La couverture en réseau de communication est de bonne qualité sur tout le territoire.

Les systèmes de gestion des déchets solides et liquides et d'assainissement sont efficaces et mutualisés au niveau de plusieurs communes. La circulation des biens et des personnes est facilitée par des routes et des pistes en bon état car régulièrement entretenues ainsi que par un réseau de transport en commun d'assez bonne qualité.

Ces conditions ont permis le développement d'une industrie dynamique avec des unités de production semi-artisanales dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local, national et international. Des unités de transformation très performantes couvrant le département et accessibles à tous transforment les produits locaux (agriculture, pêche, élevage) en du "made in Fatick". Le développement entre les différentes zones est donc équilibré. Les organisations professionnelles sont dynamiques et permettent de valoriser les savoirs locaux dans ces activités. Elles sont aussi actives pour que leurs membres accèdent au crédit afin de renforcer des activités existantes ou favoriser les émergentes. La quantité et la qualité des infrastructures et des équipements agricoles sont satisfaisantes, ceux-ci réduisent la pénibilité du travail et augmentent la productivité. *Les systèmes productifs agricoles favorisent l'agroécologie* au sein d'un tissu dense d'exploitations familiales diversifiées qui favorisent l'associativisme et le coopérativisme. La présence de nombreux animaux, adossés à des pratiques de parcage, maintient une fertilité suffisante des sols. Les systèmes agricoles encouragent la rotation des cultures et la valorisation des résidus de culture.

Des efforts sont faits pour régénérer le parc arboré (RNA, plantation...). Les intrants organiques sont privilégiés par un système de gestion locale efficace (équilibre avec la valorisation des déchets et la production d'énergie...) et une vraie politique de valorisation des semences locales est mise en place.

Des techniques spécifiques ont permis l'arrêt de la salinisation (ouvrages techniques tels que digues et diguettes anti-sel...) et la récupération des terres salées. L'exploitation du sel est possible dans certaines zones aménagées pour cette activité. La consommation locale ainsi que la pharmacopée traditionnelle sont aussi favorisées par les nombreux marchés. Les traditions sont donc valorisées, y compris pour le tourisme. La pêche est aussi une activité importante du fait de l'aménagement de quais et d'infrastructures de stockage performantes. Des fermes aquacoles fonctionnent. Des mines de phosphates sont aussi en exploitation et elles sont gérées de manière durable. Le pétrole n'a quant à lui, pas été exploité.

Le niveau des revenus et des emplois est donc satisfaisant et l'exode rural est réduit. Mais vu son dynamisme, le département attire des populations des départements voisins. Fatick connaît donc une croissance importante de sa population qui engendre un processus d'urbanisation généralisé ainsi que des tensions sur le foncier, sur l'emploi et sur l'accès aux services de base, même si les infrastructures de santé et d'éducation sont d'une qualité suffisante. La gouvernance en générale et la gouvernance foncière en particulier sont donc clés pour éviter les conflits. Des efforts sont aussi faits pour assurer la sécurité des biens et des personnes, en développant une police de proximité, et un cadre de vie agréable (plantation d'arbres...). Les relations entre les individus restent malgré tout de bonne qualité. L'AAE est ainsi réservé exclusivement aux plus vulnérables et défavorisés économiquement, engagés dans des activités vertes. Il est financé par des taxes sur les autres acteurs économiques et des fonds de solidarité.

## VI. Le royaume et ses divinités

A4.B4.C3.D3.E4.F5.



En 2035, le roi de Fatick impose son propre mode de gouvernement. Ils convoquent des grandes assemblées de représentants communautaires et religieux. Les actions de développement structurantes sont ainsi déterminées par des processus divinatoires (saltigué et pangol) lors des xoy (cérémonies religieuses).

La vie communautaire, l'entraide et la solidarité structurent les relations entre les personnes. Le rôle des femmes et des jeunes est dicté par la tradition. Cette forme de gouvernement provoque certains mécontentements et des poches de résistance davantage opposées à cette forme de pouvoir centralisée, a poussé le roi a créé des conseils de sages au niveau communautaires chargé de régler ces conflits, mais la justice est sous l'égide de représentants du roi au niveau local.

*Le roi valorise une vision agroécologique du développement aut centré, favorisant l'autonomie des communautés, mais avec des règles très strictes en matière d'énergie, de sécurité des biens et de personnes, d'accès et d'usage des ressources naturelles et du foncier.*

La population s'est stabilisée et la densité s'est accrue en milieu rural. Il n'y a plus d'autres sources d'énergie qu'humaine et animale. Mais la valorisation du biogaz (déjection humaine et animales) s'est diffusée. La gestion des déchets est très structurée par le roi, qui a abolit l'usage du plastique. La communication privilégie les modes traditionnels (tambours, chevaux...). Les pistes sont maintenues en très bon état par les communautés, vu à nouveau les règles édictées par le roi. Les mobilités sont réduites. L'éducation, basée sur les valeurs traditionnelles est enrichie par des connaissances plus récentes, elle est assurée par des représentants du gouvernement dans les communautés, avec l'aide des chefs coutumiers. Les rites d'initiation régulent la vie sociale. La médecine s'appuie sur la tradition et les processus divinatoires mais n'exclut pas le recours à la médecine plus moderne exerce par quelques médecins. L'appui aux acteurs économiques est absent. La ville de Fatick, centre du pouvoir, est toujours bien développée et un tissu dense d'artisans locaux et de nombreux marchés assurent son dynamisme, même si le tissu industriel est en déshérence. Les AAE sont totalement absents.

Un réseau dense d'exploitations agricoles diversifiées recourant à l'agroécologie fournit de nombreux produits, valorisés sur les marchés locaux. Le matériel agricole est entretenu par un des forgerons expérimentés qui opèrent dans les communautés. Un système peu performant d'irrigation localisée est malgré tout compensé par des aménagements collectifs. La fertilité des sols est maintenue par l'usage de matière organique intensive, dont l'usage pour le biogaz n'est pas sans poser quelques problèmes de concurrence.

Le couvert forestier est régénéré grâce aux règles strictes d'usage des RN (mise en défens, régénération, plantation...) et une utilisation rationnelle et importante du bois, notamment pour les constructions. Les produits non ligneux sont fortement utilisés et valorisés sur les marchés locaux et dans la cuisine traditionnelle. Des techniques de foyer améliorés limitent aussi l'usage du bois. Les systèmes agroécologiques favorisant les associations entre agriculture, élevage et les arbres, dont l'impact sur la fertilité des sols est capital. L'élevage reste traditionnel. L'autoconsommation et l'autonomie sont recherchées. Quelques unités de transformation agricoles sont difficilement accessibles, insuffisantes et défectueuses.

La pêche traditionnelle reste une activité importante et très encadrée par les lois du pouvoir central. Les écailles de poissons sont utilisées pour la fertilisation en maraîchage. Des bassins aquacoles existent et quelques techniques de fumaison permettent de conserver un peu de poisson. Le sel est exploité avec des techniques artisanales peu performantes qui sont gérées par les communautés mais dont les taxes redevables au royaume sont élevées. Le tourisme est peu organisé mais il subsiste pour des personnes en quête de spiritualité et de vie traditionnelle.

## VII. L'Autarcie

A4.B4.C4.D4.E3.F4.G1.



À Fatick en 2035, la population auto-responsable s'autogère selon ses propres modalités. Elle s'adapte en permanence aux évolutions de son cadre de vie. Les femmes et jeunes sont inclus dans les prises de décisions. Les collectivités territoriales ont disparu. Les pratiques liées aux connaissances traditionnelles, ancestrales et aux savoir-faire locaux sont valorisées dans tous les secteurs d'activités (médecine, agriculture, artisanat, etc.).

Elles sont transmises par une éducation au sein de la communauté sans infrastructures dédiées. Les soins de santé sont accessibles à tous et administrés par des pratiques de médecines naturelles, dont les savoirs sont détenus par certaines personnes.

Le nombre d'habitant et sa répartition évoluent en proportion de la disponibilité alimentaire et de la localisation des ressources naturelles exploitables. Les grandes villes ont disparu du fait de cette redistribution de la population dans l'espace en petites communautés et chaque zone suit sa propre évolution en fonction de ses ressources et ses aspirations propres. Les mouvements de population sont réduits, il y'en a très peu entre l'espace communautaire et l'extérieur. La circulation se fait par l'intermédiaire de pistes et de bras de mer. Le réseau de communication avec l'extérieur se limite à la mobilité des personnes. Le seul tourisme autorisé consiste en des visites rares et courtes, à vocation d'observation d'une culture différente. Le bénéfice de cette activité pour la communauté se fait sous forme de dons correspondant aux nécessités de la population. La sécurité des biens et des personnes est généralement garantie au sein de la communauté.

Il n'y a plus d'autres sources d'énergie qu'humaine et animale et toutes les industries ont disparu. Les acteurs économiques assurent par eux-mêmes de façon autonome, démocratique et gratuite leur propre service d'appui mutuel dans un esprit de retour aux valeurs simples basé sur la solidarité et l'entraide. L'entrepreneuriat est centré sur l'innovation pour améliorer les conditions de vie en relation avec l'utilisation des ressources naturelles. Tout le monde travaille au service de la communauté. Les revenus monétaires ont disparu, la population vit de la production, de la solidarité qui a remplacé le crédit et des échanges locaux. Les investissements publics sont déterminés par des processus divinatoires (saltigué et pangol) lors des xoy (cérémonies religieuses) qui guident ainsi la vision du développement. Les marchés locaux sont des lieux d'échanges non-marchand où le troc permet l'échange entre produits et services locaux.

La couverture forestière s'est totalement régénérée et étendue, améliorant la ressource en eau qui est gérée de manière communautaire pour la consommation humaine et agricole. Les sols ont retrouvé leur fertilité et se sont régénérés. Les zones salées sont réduites et l'exploitation du sel contribue à la consommation et aux échanges locaux, de même qu'une pêche abondante et diversifiée.

L'exploitation agricole est organisée sous une forme communautaire mettant en pratique des systèmes agroécologiques, extensifs, avec utilisation d'intrants exclusivement organiques et autoproduits par l'intégration de l'élevage. La pression foncière a disparu car il n'y a plus de demande en terres, leurs accès étant gratuits et communautaires. La transhumance a disparu au profit de l'agropastoralisme sédentaire. Les animaux sont utilisés pour la production de fertilisants et pour la traction. Les produits agricoles sont sains, naturels, et diversifiés, exclusivement dédiés à la consommation ou aux échanges locaux. Ils peuvent être transformés, uniquement de manière artisanale, et sont destinés à la consommation locale uniquement ou à des échanges de proximité. Les déchets sont de nature organique et totalement recyclés, et sont mis aux services de la communauté (disponibles pour tous) grâce à un système de tri sélectif en fonction des différents types d'utilisation. Les infrastructures et équipements agricoles sont fabriqués localement avec des matériaux naturels (greniers, stockage, outils, canaux d'irrigation) pour réduire la pénibilité du travail.

## VIII. Fatick 2.0 (Hub Industriel)

A1.B2.C1.D1.E1.F1.G2



À Fatick en 2035, une vision commune s'est dégagée pour faire de Fatick un hub industriel performant, tout en garantissant la qualité des services sociaux de base (éducation, santé). En parallèle de ce développement industriel, une attention particulière est tournée sur les pratiques traditionnelles et ancestrales pour qu'elles soient maintenues et repensées dans tous les secteurs d'activités. Tout cela dans un but de renforcer l'esprit "Made in Fatick". Les investissements publics sont pris en charge par les acteurs locaux à au moins 50%, avec un accent sur l'enfance et le digital. En lien avec la vision de développement, il a été décidé que l'énergie à base de pétrole et de gaz soit accessible, abondante et gratuite pour tout le monde. Les collectivités territoriales ayant des compétences élargies et bien dotées opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. Elles gèrent l'accès à la terre, privilégiant les initiatives locales et la propriété foncière pour les habitants et les acteurs économiques locaux. La gouvernance est ainsi axée sur la transparence, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Ainsi, la cohésion sociale est assurée par le succès économique de cette vision du développement.

La population se stabilise à 1000 000 d'habitants du fait de l'urbanisation, de l'élévation du niveau de vie. Elle est répartie entre Fatick, la commune de Loule Sessene où est implantée l'usine, et une multitude de petits pôles urbains bien équipés et connectés au centre des différentes zones de production et de transformation agricole. Les marchés locaux sont constitués de centres commerciaux hypermodernes où les produits locaux sont privilégiés et acheminés grâce à un réseau routier très développé et fluide. La sécurité des biens et des personnes est assurée par des services publics (police municipale).

Elle s'étend à la sécurité sanitaire des êtres vivants en garantissant le respect de l'application des normes Made in Fatick avec la création du Centre d'Appui "Made in Fatick" (CAMiF) ayant des moyens adaptés à ces fonctions. Un réseau de télécommunication universel et hyper fluide soutient ce développement. Il couvre l'ensemble du territoire et est accessible à tous. Des déchetteries intelligentes permettent la récupération des déchets plastiques pour alimenter l'usine, et des déchets organiques de toutes sortes pour les valoriser pour l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture. La compagnie d'assainissement des eaux de Fatick traite les eaux pour l'irrigation et la consommation domestique.

Les systèmes d'appui aux acteurs économiques sont informatisés, accessibles à tous et portés par un réseau de techniciens disponibles, qualifiés et engagés. Ils sont dotés d'un fonds d'appui pour le développement des activités, permettant d'assurer le suivi, l'évaluation et la formation. Les infrastructures d'éducation et de santé sont totalement ouvertes et gratuites et bénéficient de compétences développées. L'éducation est axée sur l'acquisition de compétences spécialisées pour l'innovation dans les secteurs d'activités porteurs du département. Les organisations professionnelles sont actives, bien organisées et participent aux décisions et aux orientations économiques. Elles favorisent un entrepreneuriat local dynamique incluant les jeunes et les femmes, soutenu par un système de crédit à taux préférentiel dédié aux initiatives locales qui valorisent les savoir et les savoir-faire locaux.

Tout cela permet une industrialisation du territoire principalement basée sur une usine non polluante fabriquant des produits plastiques biodégradables pour le marché national et international. L'exploitation et la transformation du sel s'effectue dans des petites unités. Il existe également des unités de transformation agricole très performantes, couvrant le département et accessibles à tous. Les normes "Made in Fatick" sont respectées et garantissent la sûreté de tous les produits. Le secteur industriel représente la principale source d'emplois locaux (80%) et assure des revenus diversifiés et conséquents à la population locale. Les produits agricoles locaux "Made in Fatick" sont destinés à la consommation locale et au tourisme. Le tourisme est un tourisme d'affaires qui offre des services adaptés à sa clientèle (séminaires, conférences...) tout en prônant les produits locaux, dans des établissements fonctionnels et de haut standing.

Les sols et les ressources en eau sont en phase de régénération, permettant un renouvellement du couvert forestier qui recouvre progressivement 25% du département, principalement dans les zones humides. *L'agriculture mécanisée, familiale, et de haute technologie privilégie l'agriculture de précision connectée (bornes météo, drones, capteurs pour analyser le sol et les plantes...)*. Elle utilise de façon raisonnée une combinaison d'intrants chimiques et organiques, interdisant les produits nocifs pour la santé, et privilégie des variétés et espèces végétales et animales endémiques. L'élevage et la production aquacole s'effectuent dans des fermes intelligentes. Les espèces locales améliorées y sont gérées selon une charte d'éthique de production animale "Made in Fatick" avec des objectifs de production spécialisée (lait, viande, produits halieutiques). La pêche s'étend au-delà des bras de mer avec des équipements permettant des pratiques écoresponsables, toujours selon la charte "Made in Fatick".

## I. Fatick a waaga xooxum / Fatick Autonome

A1.B1.C2.D2.E3.F4.

### Scénario du futur

En 2035, à Fatick, les acteurs économiques assurent par eux-mêmes de **façon autonome**, démocratique et gratuite leur propre service d'appui mutuel. Les **IP** sont prioritairement **orientés vers les services sociaux de base** (éducation, santé) avec accent sur l'enfance et le digital. Au moins 50% de ces IP sont pris en charge par les acteurs locaux. Même si les **CT ont disparu**, la **population auto-responsable s'autogère** selon ses propres modalités. Le département est alimenté uniquement par la combinaison d'**énergies renouvelables** (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût et accessible à tous. Une **agriculture agroécologique, saine et durable** intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des **équipements appropriés** pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. **L'industrie est dynamique** avec des **unités de production semi-artisanales** dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national. Une **plateforme hyper-modernisée** de machines multifonctionnelles transforme les produits agricoles bruts en une diversité de produits finaux prêts à être consommés.

### Freins / Contraintes

- Existence d'un cadre institutionnel robuste et résilient
- Coût élevé des services de santé (médicaments, maladies chroniques)
- Déforestation (coupe forestière, habitat, bois de chauffe, éleveurs)
- Barrières culturelles et techniques au développement du biogaz
- Manque de compétences techniques et d'information sur les énergies renouvelables
- Projet d'agropôle mis en place par services décentralisés de l'état sur tous les produits agricoles (arachide, mil, céréales, sel, maraîchage, élevage)
- Problème de foncier pour mise en place des agropôles
- Manque de structuration des acteurs en réseaux pour la valorisation des produits
- Existence d'un cadre institutionnel robuste et résilient

## Fatick autonome

### Poussées / Leviers

- Expériences concrètes de biogaz (ex : Niakhar)
- Prise en charge des populations vulnérables pour les collectivités territoriales (CMU)
- Initiatives de reverdissement par RNA et reboisement portées par les populations appuyées par les ONG et collectivités
- Initiatives expérimentales d'usage de pompes solaires pour le maraîchage (Enda, Ndiob)
- Initiatives de mécanisation du zaï (Ndiob)
- L'union communale des GPF portées par les femmes (dynamiques sur le crédit, la transformation agricole...)
- Expériences en cours de transformation du lait
- Expériences d'unités d'extraction et de raffinage d'huile (Mbfaye, Ndiob)

## II. Fatick fatigué

A3.B3.C4.D4.E2.F2.

### Scénario du futur

En 2035, les **collectivités territoriales** sont **fragmentées** et ont peu de compétences. Elles sont **influencées par des lobbies** et excluent les populations des prises de décision en pratiquant toutes sortes de discrimination. Les **IP** sont alors **tournés vers des activités culturelles et sportives** non-productives. Seuls 5% des IP sont orientés vers les services sociaux de bases et concentrés dans le chef-lieu du département. Le **privé finance les autres secteurs** dont l'approvisionnement en **énergie** de sources diverses (**nucléaire et fossile**) dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Par conséquent, le **recours au bois** est **généralisé**. L'agriculture repose sur l'**usage exclusif d'intrants chimiques** (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles déconnectés de l'élevage, avec une **mécanisation lourde** et un recours aux **OGM**.

Les **services d'appui aux acteurs économiques** ont un **budget insuffisant** et mal géré avec des effectifs pléthoriques de techniciens inadaptés et non engagés, ne pouvant assurer **ni suivi ni formation** et appuyant des secteurs non prioritaires. Les **industries**, y compris celles liées à la transformation agricole, **ont disparu**.

### Freins / Contraintes

- Conseils municipaux orientent les investissements publics vers le productif
- Aucune collectivité territoriale ne privilégie uniquement les activités sportives et culturelles
- Contraintes sur l'intensification par intrants chimiques et semences améliorées
- Dysfonctionnement pour l'accès aux intrants chimiques

## Fatick Fatigué

### Poussées / Leviers

- Concentration des IP dans la ville de Fatick (chef lieu du département)
- Mise à disposition massive d'intrants pour les agriculteurs par les pôles multiservices paysans et les coopératives
- Dynamique d'intensification par intrants chimiques et semences améliorées
- Mode de production de l'arachide et la pastèque mobilisant des intrants chimiques

### III. Nataange

A1.B1.C2.D2.E1.F1.

#### Scénario du futur

En 2035, le département est alimenté uniquement par la combinaison d'**énergies renouvelables** (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût, accessible à tous avec une **industrie dynamique**, des unités de production semi-artisanales hors agricoles dans chaque commune, spécialisées dans le recyclage ou la transformation de produits locaux pour le marché local et national. Aussi, une **plateforme hyper-modernisée** de machines multifonctionnelles transforme les produits agricoles bruts en une diversité de produits finaux prêts à consommer. Une **agriculture agroécologique, saine et durable** intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des **équipements appropriés** pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. La **gouvernance est axée sur la transparence**, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Des **collectivités territoriales** aux compétences élargies et **bien dotées** opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. De ce fait, les **investissements publics** sont **pris en charge à au moins 50%** par les acteurs locaux et **prioritairement orientés vers les services sociaux de base** (éducation, santé), avec un accent sur l'enfance et le digital. À ce titre, les **services d'appui aux acteurs économiques sont informatisés et accessibles à tous**, portés par un réseau de techniciens disponibles, qualifiés et engagés. Ils sont **dotés d'un fonds d'appui** pour le développement des activités, permettant d'assurer suivi, évaluation et formation.

#### Freins / Contraintes

- Consommation croissante de produits importés manufacturés
- Difficulté d'accès à l'internet dans certaines localités
- Pistes rurales en mauvaise état

## Nataange

#### Poussées / Leviers

- Coopératives organisées pour créer des pôles multi-services paysans
- Emergence de nouveaux modes de consommation urbains (produits transformés et prêts à être consommés)
- Réseau internet performant, de qualité, et accessible à tous sur tout le département
- GTP (groupe de travail pluridisciplinaire) qui informe sur les situations pluviométriques pastorales
- Les ONG investissent dans la santé et l'éducation (ASBEF)
- Diaspora qui investit dans la formation des femmes
- Associations sportives et culturelles investissent dans des infrastructures publiques
- Associations villageoises (APE) investissent dans les services de base
- Fils du pays investissent dans les services de base par des dons
- Système d'information informatisé sur les marchés (Agridus)
- Numérisation de l'état civile pratiquement atteinte au niveau du département

## IV. Un royaume privé !

A3.B3.C3.D4.E4.F5.

### Scénario du futur

En 2035, dans le Sine, le **roi impose son propre mode de gouvernement**. Les **investissements publics** sont tournés vers des **activités culturelles et sportives** non-productives ; seuls 5% sont orientés vers les services sociaux de base. Tout est concentré dans le chef-lieu. Le **privé finance les autres secteurs** et est en charge de l'approvisionnement en **énergie** de sources diverses (**nucléaire et fossile**) dont les insuffisances et les défaillances entraînent un accès inégal (social et spatial). Le **recours au bois** est **généralisé**. En l'**absence totale d'appui aux acteurs économiques**, le **tissu industriel** est en **déshérence** et **aucune transformation agricole** industrielle n'est opérée. L'agriculture est duale. Une **minorité** repose sur l'**usage exclusif d'intrants chimiques** (engrais/pesticides) dans des systèmes agricoles déconnectés de l'élevage, avec une mécanisation lourde et un recours aux OGM. Mais la **majorité des pratiques agricoles n'ont recours à aucun intrant**, la pratique de la jachère est généralisée et les matériels utilisés ne permettent pas de haut rendement.

## Un royaume privé !

### Freins / Contraintes

- Pratiques culturelles inadaptées au monde d'aujourd'hui
- Expériences peu convaincantes de retour aux pratiques culturelles locales
- Rupture de confiance dans les pratiques / Perte dans la transmission des pratiques
- Les modes de vie changent et modifient les pratiques culturelles locales
- Les jeunes ne sont pas intéressés par les traditions
- Disparition des pratiques culturelles sères sauf exception (combat de lutte)

### Poussées / Leviers

- Hôpital "Malango", soins traditionnels
- Cérémonies de chasse traditionnelle annuelle
- Les femmes maintiennent plus les pratiques et héritages culturels
- Ecomusée sur la royauté et l'histoire des sères
- Activités régulières qui maintiennent la culture sère (associations)

## V. Made in Fatick

E1.A2.B1.C2.D1.F3.

### Scénario du futur

En 2035, la **gouvernance** de Fatick est axée sur la **transparence**, la redevabilité et la participation de toutes les parties. Des **collectivités territoriales** aux compétences élargies et **bien dotées** opèrent avec des cadres de concertation à l'échelle communale et départementale. Les **investissements publics** portent un **écodéveloppement** fondé sur des **systèmes alimentaires durables** et un **tourisme responsable** interconnectés. Par conséquent, le département est alimenté uniquement par la combinaison d'**énergies renouvelables** (éolien, solaire, hydrique, biomasse...) à moindre coût et accessible à tous. Ainsi, une industrie dynamique avec des unités de **production semi-artisanales** dans chaque commune, spécialisées dans le **recyclage ou la transformation de produits locaux** pour le marché local et national. Des unités de transformation très performantes couvrant le département et accessibles à tous transforment les produits locaux (agriculture, pêche, élevage) en du "**made in Fatick**". Une agriculture **agroécologie, saine et durable** intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des **équipements appropriés** pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. L'**appui aux acteurs économiques** est alors **réservé** exclusivement **aux plus vulnérables** et défavorisés économiquement, engagés dans des activités vertes. Il est financé par des taxes sur les autres acteurs économiques et des fonds de solidarité.

### Freins / Contraintes

- Manque de suivi, capacités techniques
- Manque d'accès à l'eau pour la production agricole en saison sèche (maraîchage)
- Dépendance à l'énergie fossile
- Absence d'investisseurs locaux
- Salinisation croissante empêchant la mise en place de systèmes alimentaires durables
- Manque de débouchés pour les produits BIO (pas de marchés dédiés)
- Manque de transparence
- Moyens limités des collectivités territoriales

## Made in Fatick

### Poussées / Leviers

- **Pôles de multi-services** paysans portés par les coopératives à Niakha
- Elaboration d'un PIAD portés par tous les départements sur l'écodéveloppement
- Potentiel laitier soutenu par une volonté politique
- Expériences en énergie solaire individuelles et collectives (forum annuel du salaire)
- Conventions locales sur la gestion des ressources naturelles
- Réseaux d'ONG développant des expériences concrètes en SAD (ex : Enda, Agrisud)
- Participation : cadres de concertation municipaux + budgets participatifs (Fatick) + comités paritaires
- Eco-développement : commune politiquement engagée + acteurs participants à la DyTaes

## VI. Le royaume et ses divinités

A4.B4.C3.D3.E4.F5.

### Scénario du futur

En 2035, le roi de Fatick impose son **propre mode de gouvernement**. Les IP sont **déterminés par des processus divinatoires** (saltigué et pangol) lors des xoy (cérémonies religieuses). L'**appui aux acteurs économiques est absent**. Par conséquent, il n'y a plus d'autres sources d'énergie **qu'humaine et animale**. Le **tissu industriel est alors en déshérence** et quelques unités de transformation agricoles sont difficilement accessibles, insuffisantes et défectueuses. Fatick combine alors **deux formes d'agriculture**. D'un côté, dans le **sud**, une **agriculture agroécologique, saine et durable** intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des **équipements appropriés** pour réduire la pénibilité du travail et augmenter la productivité. D'un autre, dans le **nord**, les **pratiques agricoles** n'ont recours à **aucun intrant**, la pratique de la **jachère est généralisée** et les matériels utilisés ne permettent pas de haut rendement.

## Le royaume et ses divinités

### Freins / Contraintes

- Cadre institutionnel contraignant
- Perte de pouvoir de l'organisation politique du roi
- Diminution du système matrilineaire
- Institutionnalisation des procédures bureaucratiques et politiques / Les gens ne croient plus aux traditions
- La pression foncière empêche le recours à la jachère généralisée
- Baisse de rendements encourageant l'exploitation de plus larges surfaces
- Les religions monothéistes (islam et christianisme) bousculent les traditions

### Poussées / Leviers

- La nostalgie du passé et des traditions
- Certaines personnes pensent que le royaume renforcerait le poids politique de Fatick
- Le roi est là (Diakhao) avec son organisation politique
- Identité sociale et culturelle très forte
- Les Saltigués prédisent l'avenir chaque année dans la plupart des villages et sont organisés
- Pharmacopée existe dans tous les villages et renforcent le poids de la tradition
- Équipements agricoles vétustes (par absence de système de renouvellement)
- Manque de compétences et technologies locales pour renouveler le matériel agricole

## VII. L'Autarcie

### A4.B4.C4.D4.E3.F4.G1.

#### Scénario du futur

À Fatick en 2035, les **CT ont disparu**. La **population** auto responsable **s'autogère** selon ses propres modalités dans lesquelles les **investissements publics** sont **déterminés par des processus divinatoires** (Saltigué et Pangol) lors des Xoy (cérémonies religieuses). Il n'y a plus d'autres sources d'**énergie qu'humaine et animale**. Dans ces conditions, **toutes les industries ont disparu** et les **acteurs économiques assurent** par eux-mêmes de façon autonome, démocratique et gratuite **leur propre service d'appui mutuel** pour développer une **agriculture agroécologique, saine et durable** qui intègre l'élevage et la foresterie pour la fertilisation organique des sols. Elle utilise des **équipements appropriés** pour réduire la pénibilité du travail.

#### Freins / Contraintes

- Usine de construction de dalles à partir de déchets solides en matériau recyclable (Ndiob)
- Difficulté d'accès des femmes aux ressources (à l'usage d'animaux par la traction et à la terre)
- Recours généralisé aux techniques conventionnelles

## L'autarcie

#### Poussées / Leviers

- Pratique de la RNA diffusée par des projets (ONG) et services techniques par les agriculteurs (Ndiob & autres)
- Pas d'industrie hors agriculture
- Système d'irrigation par tranchée à partir des points d'eaux (Ngouloul)
- Existence en abondance d'animaux de traction (ânes, chevaux, bovins)

Annexe 5 : Triangles des futurs

VIII. Fatick 2.0 (Hub Industriel)

A1.B2.C1.D1.E1.F1.G2

